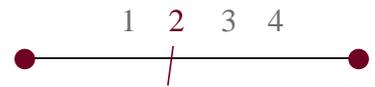


ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON



2020

*Budget Initial
2020*



Sommaire

1.	Préambule.....	3
2.	Note de présentation synthétique du budget initial 2020 en GBCP.....	6
2.1	Les principaux chiffres du BI 2020.....	6
2.2	Les recettes du BI 2020.....	7
2.3	Les dépenses du BI 2020.....	8
2.3.1	Les autorisations d'engagement.....	8
2.3.2	Les crédits de paiement.....	9
3.	Les indicateurs financiers du budget initial 2020.....	10
3.1	Le résultat du BI 2020.....	11
3.2	La capacité d'autofinancement (CAF) du BI 2020.....	12
3.3	Le fonds de roulement du BI 2020.....	13
3.4	Le solde budgétaire du BI 2020.....	15
3.5	La trésorerie du BI 2020.....	16
3.6	Les ratios du BI 2020.....	17
3.6.1	Les ratios en comptabilité générale.....	17
3.6.2	Les ratios en comptabilité budgétaire.....	19
4.	Analyse des recettes et dépenses du budget initial 2020.....	21
4.1	Analyse des recettes du budget initial 2020.....	21
4.1.1	Ensemble des recettes inscrites au budget initial.....	21
4.1.2	Les recettes globalisées.....	23
4.1.3	Les recettes fléchées.....	25
4.2	Analyse des dépenses du budget initial 2020.....	27
4.2.1	Ensemble des dépenses inscrites au budget initial.....	27
4.2.2	Les dépenses de fonctionnement.....	29
4.2.3	Les dépenses d'investissement.....	30
4.2.4	Les dépenses de masse salariale.....	32
5.	Annexes réglementaires.....	51
5.1	Annexe 1 : tableau des emplois.....	51
5.2	Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.....	52
5.2.1	Tableau des autorisations budgétaires établissement.....	52
5.2.2	Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon.....	53
5.2.3	Tableau des autorisations budgétaires BDL.....	54
5.3	Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine.....	55
5.3.1	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement.....	55
5.3.2	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon.....	57
5.3.3	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL.....	59
5.4	Annexe 4 : tableau d'équilibre financier.....	61
5.4.1	Tableau d'équilibre financier établissement.....	61
5.4.2	Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon.....	62
5.4.3	Tableau d'équilibre financier BDL.....	63
5.5	Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers.....	64
5.5.1	Tableau des opérations pour compte de tiers établissement.....	64
5.5.2	Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon.....	65
5.5.3	Tableau des opérations pour compte de tiers BDL.....	65
5.6	Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.....	67
5.6.1	Tableau de situation patrimoniale établissement.....	67
5.6.2	Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon.....	68
5.6.3	Tableau de situation patrimoniale BDL.....	69
5.7	Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie.....	70
5.8	Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées.....	71
5.9	Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles.....	72
5.10	Annexe 9bis : tableau de suivi des opérations immobilières.....	73

5.11	Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles	74
5.12	Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche	75
5.13	Tableau de synthèse budgétaire et comptable.....	76
5.14	Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel (DPGECP)	77
5.15	Projet annuel de performance (PAP).....	80
6.	Structure budgétaire 2020.....	83
7.	Glossaire.....	84

1. Préambule

L'élaboration du budget initial 2020 a été initiée dès l'été 2019, à l'appui du débat d'orientation budgétaire (DOB) présenté et voté au conseil d'administration du 11 juillet dernier. Ce premier acte budgétaire en amont du BI 2020 se fonde sur une analyse de la situation financière de l'établissement au terme du BR 2019, pour parvenir à une estimation des moyens établissement disponibles pour le fonctionnement des structures de l'établissement.

Dans le cadre du dialogue de gestion, les services opérationnels (SO) ont fait remonter leurs besoins financiers (tant en besoins récurrents qu'en projets), humains et patrimoniaux auprès de leurs centres de responsabilité budgétaire (CRB) respectifs. Ces remontées de besoins ont ainsi alimenté les échanges lors des dialogues de gestion entre CRB et SO. Dans un second temps, à l'appui d'une synthèse des besoins, le Président a réuni les CRB afin de contextualiser leurs demandes et de leur préciser une prévision d'allocation.

L'allocation des moyens établissement pour l'exercice 2020 a évolué par rapport aux années précédentes. Les moyens disponibles en fonctionnement pour l'établissement ont été calculés en tenant compte de la subvention pour charges de service public (SCSP) mais aussi des prévisions de recettes propres réalisées par les services rattachés à la Présidence, à la Direction Générale des services ainsi qu'à la vice-présidence études. Au total, ce sont donc 15,7M€ de crédits de fonctionnement qui ont été alloués à l'ensemble des structures de l'établissement, soit un niveau équivalent aux crédits ouverts lors du BI 2019 à périmètre constant.

Ces crédits de fonctionnement tiennent compte des dépenses dites incompressibles de l'établissement. Il s'agit des dépenses pour lesquelles l'École est engagée vis-à-vis d'un tiers identifiable avec un montant donné comme les fluides, les marchés en cours, les contrats de maintenance, les loyers... Ces dépenses incompressibles sont estimées à 9,5M€ en 2020.

L'évolution de l'allocation des moyens permet de simplifier la structure budgétaire 2020 pour les services de la DGS et de la Présidence. Le budget initial 2020 tient également compte de l'évolution du taux de déductibilité de la TVA. L'établissement pourra en effet déduire, en 2020, 66% de la TVA pour toutes les dépenses réalisées dans le secteur mixte (contre 59% en 2019). Pour rappel, le taux de déductibilité demeure à 100% pour le secteur recherche et à 0% pour le secteur formation.

La prévision de dépense de masse salariale État (MSE) est en hausse. Elle inclut les rémunérations des élèves fonctionnaires stagiaires, qui sont en nette hausse en 2020 du fait d'un nombre plus élevé de normaliens pour la deuxième année consécutive. En octobre 2019, le solde entre les départs et les retours de césure s'est en effet révélé positif avec 13 élèves supplémentaires à rémunérer. La MSE augmente également, entre autres, avec la hausse mécanique due au glissement vieillesse technicité.

Les dépenses prévues en investissement au budget initial restent à un niveau soutenu : 7,3M€ d'autorisations d'engagement et 6,6M€ de crédits de paiement. Elles sont financées tant sur des ressources propres que sur les moyens de l'établissement (4,8M€) via sa

capacité d'autofinancement et son fonds de roulement. L'École poursuit son ambition de mise à niveau et de modernisation de ses infrastructures. Des plans prévisionnels d'investissement ont ainsi été maintenus dans chaque CRB. L'un des investissements majeurs en 2020 est par exemple la restructuration des locaux de la BDL sur le site Monod pour 1M€.

Les travaux initiaux prévus dans le cadre du plan Campus via un contrat de partenariat s'achèvent en 2019 avec la mise à disposition de la dernière tranche. Les travaux prévus sous maîtrise d'ouvrage publique devraient se finaliser en 2020 avec certains travaux qui ont été décalés, comme la construction de chambres de culture notamment. Ainsi, le coût des travaux liés au plan Campus devraient baisser de manière significative dès 2021.

Des projets importants visant à améliorer l'accueil des étudiants et l'attractivité de l'École ont été présentés pour un financement dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 en cours de discussion : restructuration de la résidence d'hébergement d'étudiants et construction d'un gymnase en partenariat avec le CROUS, construction d'un bâtiment recherche, formation, médiation scientifique dans les domaines de l'économie, le numérique et la transition écologique. Ces projets vont impacter, de manière significative, notre niveau du fonds de roulement dans les années à venir.

Ce budget a été construit au regard de la pré-notification de la subvention pour charges de service public 2020, adressée par le MESRI le 3 octobre 2019. Celle-ci comprend l'ajustement annuel lié au transfert de gestion des contrats doctoraux spécifiques normaliens. Quant au GVT, son financement partiel par l'État n'est pas assuré pour 2020.

Dans un courrier du 8 octobre 2019, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation informe les responsables d'établissement d'enseignement supérieur de la poursuite du dialogue initié en 2018 entre le MESRI et les établissements autour de leurs projets et de leur trajectoire financière. Elle indique également qu'elle souhaite que la mobilisation des fonds de roulement puisse être réalisée dans des conditions plus souples et indique ainsi que *“des dépenses de fonctionnement de nature ponctuelle pourraient ainsi être réalisées, avec l'accord du recteur”*. Cela induit que les établissements sont autorisés à présenter un résultat déficitaire lorsqu'ils mobilisent leur fonds de roulement pour des projets non récurrents.

L'établissement est fortement engagé dans la construction d'un établissement expérimental, aux côtés des universités Lyon-I, Lyon-III, et St-Etienne, qui s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance de décembre 2018. Dans ce contexte, ces quatre membres fondateurs proposent la mise en œuvre d'un projet académique de formation et de recherche ambitieux. Depuis plusieurs mois, plusieurs groupes académiques et techniques travaillent à la préparation du démarrage de cette université au 1er janvier 2021. Un certain nombre de besoins ont été identifiés pour réussir son lancement.

Dans la mesure où l'ENS de Lyon est un des membres fondateurs de l'université-cible expérimentale et qu'elle contribue significativement à sa mise en œuvre, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) via la directrice générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) a souhaité

que l'École participe à la seconde phase du dialogue stratégique aux côtés des universités.

Ainsi, pour répondre à l'ensemble des enjeux à venir et mener de front plusieurs projets importants pour le développement de l'École, le choix a été fait d'allouer les moyens au plus près des besoins et vous présenter un résultat très faible, mais positif, au BI 2020 par rapport aux années précédentes. Un éventuel prélèvement sur fonds de roulement pourra être demandé lors du BR 2020 selon l'évolution des prévisions budgétaires.

Au vu de ces différents éléments, les indicateurs financiers prévisionnels de l'établissement sont les suivants :

- Un résultat de 47k€
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 2,8M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 2,4M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 12,7M€ soit 34 jours de fonctionnement
- Un solde budgétaire déficitaire de 2,5M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 137M€ et de crédits de paiement à hauteur de 139,6M€
- Un niveau de trésorerie à hauteur de 19,7M€

De quoi parle-t-on ?

Le BI signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Le BR signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget initial. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, lors du CA de juillet au sein de l'ENS de Lyon

2. Note de présentation synthétique du budget initial 2020 en GBCP

Ce budget initial 2020 est présenté intégralement sous le format GBCP : recettes en encaissements, dépenses en autorisations d'engagement et crédits de paiements (décaissements).

2.1 Les principaux chiffres du BI 2020

		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020
Autorisations d'engagement (AE)	ENS de Lyon	129 898 770 €	132 484 841 €	144 095 451 €	140 490 453 €	139 497 946 €
	BDL	1 122 334 €	1 128 517 €	1 111 323 €	1 128 157 €	1 072 721 €
	TOTAL AE	131 021 104 €	133 613 358 €	145 206 774 €	141 618 610 €	140 570 667 €
Crédits de paiement (CP)	ENS de Lyon	119 810 921 €	127 396 550 €	135 557 595 €	139 479 521 €	138 519 301 €
	BDL	1 092 154 €	1 120 088 €	1 127 155 €	1 128 157 €	1 072 721 €
	TOTAL CP	120 903 075 €	128 516 638 €	136 684 750 €	140 607 678 €	139 592 022 €
Recettes en encaissements	ENS de Lyon	122 238 854 €	133 061 322 €	128 775 051 €	134 939 189 €	135 967 178 €
	BDL	1 149 555 €	1 082 871 €	1 107 318 €	1 082 451 €	1 077 693 €
	TOTAL Encaissements	123 388 410 €	134 144 193 €	129 882 369 €	136 021 640 €	137 044 871 €
Solde budgétaire	ENS de Lyon	2 427 933 €	5 664 772 €	-6 782 544 €	-4 540 332 €	-2 552 123 €
	BDL	57 401 €	-37 217 €	-19 837 €	-45 706 €	4 972 €
	TOTAL solde budgétaire	2 485 335 €	5 627 555 €	-6 802 381 €	-4 586 038 €	-2 547 151 €

Ce tableau présente le budget sous format GBCP de l'établissement. Il détaille les éléments financiers de l'ENS de Lyon et ceux de la Bibliothèque Diderot de Lyon qui est un service à comptabilité distincte, et donc un service inter-établissement.

Le budget initial 2020 prévoit un total d'autorisations d'engagement de 140,6M€, et des crédits de paiement à hauteur de 139,6M€. Par ailleurs, les encaissements 2020 sont estimés à 137M€.

Le solde budgétaire se calcule par la différence entre les encaissements et les crédits de paiement. Il est déficitaire de 2,5M€ au BI 2020, ce qui signifie que la trésorerie de l'établissement sera mobilisée afin de couvrir l'ensemble des dépenses prévues.

2.2 Les recettes du BI 2020

De quoi parle-t-on ?

Les **recettes globalisées** comprennent toutes les ressources qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée. Par principe, toutes les recettes sont censées être globalisées. La subvention pour charges de service public (SCSP) est ainsi dans cette catégorie.

Les **recettes fléchées** constituent une exception au principe de globalisation des recettes et ont une utilisation prédéterminée par le financeur. Elles sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Ex : contrats de recherche, dès lors qu'il y a justification financière.

Le montant total des recettes en encaissement est de **137,04M€** pour ce BI 2020.

Les recettes inscrites au budget initial 2020 se répartissent de la manière suivante :

Recettes en encaissements		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020	Ecart BI 2020 / BR 2019
Recettes globalisées	ENS de Lyon	114 128 147 €	120 951 065 €	122 436 406 €	124 621 095 €	125 170 701 €	549 606 €
	BDL	1 139 625 €	1 082 871 €	1 088 918 €	1 064 051 €	1 027 693 €	-36 358 €
	TOTAL	115 267 772 €	122 033 936 €	123 525 324 €	125 685 146 €	126 198 394 €	513 248 €
Recettes fléchées	ENS de Lyon	8 110 707 €	12 110 257 €	6 338 645 €	10 318 094 €	10 796 477 €	478 383 €
	BDL	9 930 €	0 €	18 400 €	18 400 €	50 000 €	31 600 €
	TOTAL	8 120 637 €	12 110 257 €	6 357 045 €	10 336 494 €	10 846 477 €	509 983 €
TOTAL recettes en encaissements		123 388 409 €	134 144 193 €	129 882 369 €	136 021 640 €	137 044 871 €	1 023 231 €

Les recettes globalisées atteignent 126,2M€ au BI 2020, soit une légère hausse de 0,5M€ en comparaison des prévisions 2019. La subvention pour charges de service public fait partie des recettes globalisées et en constitue la part la plus importante avec 117,96M€ (dont le détail se trouve dans le paragraphe 4.1.2).

L'estimation des recettes fléchées est de 10,8M€ en 2020, soit une hausse de 0,5M€ par rapport à l'estimation du BR 2019. Des versements intermédiaires conséquents sont par exemple attendus pour des contrats d'investissements d'avenir. Il y a également des financements nouveaux relatifs à des contrats avec des fondations pour des montants significatifs (cf paragraphe 4.1.3).

2.3 Les dépenses du BI 2020

Depuis la mise en application du décret GBCP, les dépenses sont planifiées en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

2.3.1 Les autorisations d'engagement

De quoi parle-t-on ?

Les **autorisations d'engagement (AE)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Pour ce budget initial, la prévision d'autorisations d'engagement s'élève à **140,57M€**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des AE entre les différentes masses :

Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020	Ecart BI 2020 / BR 2019
Masse salariale	ENS de Lyon	94 317 899 €	95 827 276 €	98 728 449 €	98 702 540 €	99 946 734 €	1 244 194 €
	BDL	10 590 €	24 137 €	68 908 €	83 008 €	42 964 €	-40 044 €
	TOTAL	94 328 489 €	95 851 413 €	98 797 357 €	98 785 548 €	99 989 698 €	1 204 150 € 1,2%
Fonctionnement	ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 249 560 €	32 940 691 €	32 211 074 €	-729 617 €
	BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 032 415 €	1 016 519 €	1 029 757 €	13 238 €
	TOTAL	28 043 049 €	32 233 977 €	31 281 975 €	33 957 210 €	33 240 831 €	-716 379 € -2,1%
Investissement	ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	15 117 442 €	8 847 222 €	7 340 138 €	-1 507 084 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	10 000 €	28 630 €	0 €	-28 630 €
	TOTAL	8 649 566 €	5 527 967 €	15 127 442 €	8 875 852 €	7 340 138 €	-1 535 714 € -17,3%
TOTAL autorisations d'engagement		131 021 104 €	133 613 358 €	145 206 774 €	141 618 610 €	140 570 667 €	-1 047 943 € -0,7%

La masse salariale globale est en hausse de 1,2M€ entre la prévision du BR 2019 et celle du BI 2020. Concernant la masse salariale État, l'augmentation est due en partie au nombre plus élevé d'élèves fonctionnaires stagiaires à rémunérer. Cette évolution de la masse salariale est analysée en détail au paragraphe 4.2.4.

Pour ce projet de BI 2020, les AE de fonctionnement diminuent de 0,7M€ (-2,1%) par rapport au BR 2019. Elles demeurent néanmoins à un niveau supérieur au volume consommé sur l'exercice 2018 : +1M€, ce qui s'explique notamment par les reversements CDSN aux établissements partenaires comme détaillé au paragraphe 4.2.2.

En investissement, les autorisations d'engagement sont évaluées à 7,3M€ et sont en baisse de 17,3% par rapport à la prévision rectificative 2019. Cela s'explique essentiellement par la

fin du plan Campus et des MOP associées. Toutefois, les moyens établissement consacrés à des dépenses d'investissement demeurent équivalents à ceux prévus au BR 2019. La principale opération immobilière programmée en 2020 est la restructuration de la BDL sur le site Monod pour 1M€ (cf paragraphe 4.2.3).

2.3.2 Les crédits de paiement

De quoi parle-t-on ?

Les **crédits de paiement (CP)** représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Les crédits de paiement prévus au BI 2020 sont de **139,59M€** Ils se répartissent comme exposé dans le tableau suivant :

Crédits de paiement (CP)		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020	Ecart BI 2020 / BR 2019
Masse salariale	ENS de Lyon	94 268 655 €	95 810 059 €	98 728 449 €	98 702 540 €	99 946 734 €	1 244 194 €
	BDL	10 591 €	24 137 €	68 908 €	83 008 €	42 964 €	-40 044 €
	TOTAL	94 279 246 €	95 834 196 €	98 797 357 €	98 785 548 €	99 989 698 €	1 204 150 € 1,2%
Fonctionnement	ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 959 895 €	31 507 251 €	31 999 229 €	491 978 €
	BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 048 247 €	1 016 519 €	1 029 757 €	13 238 €
	TOTAL	18 739 353 €	26 533 714 €	30 008 142 €	32 523 770 €	33 028 986 €	505 216 € 1,6%
Investissement	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 869 251 €	9 269 730 €	6 573 338 €	-2 696 392 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	10 000 €	28 630 €	0 €	-28 630 €
	TOTAL	7 884 476 €	6 148 727 €	7 879 251 €	9 298 360 €	6 573 338 €	-2 725 022 € -29,3%
TOTAL crédits de paiement		120 903 075 €	128 516 638 €	136 684 750 €	140 607 678 €	139 592 022 €	-1 015 656 € -0,7%

En fonctionnement, les crédits de paiement sont évalués à 33M€, soit +0,5M€ (+1,6%) en comparaison du BR 2019. Il est à noter que le niveau prévisionnel des CP 2020 est supérieur de 6,5M€ par rapport à la consommation observée en 2018. En effet, des engagements pris les années précédentes se dénoueront en 2020. De plus, les reversements CDSN ont un volume de CP en hausse puisque le 4 promotions sont désormais concernées.

Les CP en investissement sont estimés à 6,6M€. Ils diminuent de 29% par rapport à la prévision du BR 2019 mais sont en légère hausse en comparaison de l'exécution 2018. Comme pour les autorisations d'engagement, cela s'explique principalement par la fin du plan Campus. Près de la moitié des CP prévus en 2020 concernent des investissements portés par la Direction du Patrimoine pour l'ensemble de l'établissement (cf paragraphe

4.2.3).

S'agissant de la masse salariale et de ses évolutions, les détails se trouvent dans le paragraphe 4.2.4.

3. Les indicateurs financiers du budget initial 2020

		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020	Ecart BI 2020 / BR 2019
Résultat	ENS de Lyon	3 023 040 €	2 133 738 €	282 324 €	616 339 €	47 342 €	-568 997 €
	BDL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	TOTAL résultat	3 023 040 €	2 133 738 €	282 324 €	616 339 €	47 342 €	-568 997 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	ENS de Lyon	6 415 509 €	5 143 281 €	3 241 780 €	3 259 672 €	2 812 928 €	-446 744 €
	BDL	38 179 €	34 537 €	25 054 €	28 240 €	24 398 €	-3 842 €
	TOTAL CAF	6 453 688 €	5 177 818 €	3 266 834 €	3 287 912 €	2 837 326 €	-450 586 €
Fonds de roulement	ENS de Lyon	16 461 812 €	17 735 396 €	13 214 173 €	14 901 625 €	12 432 520 €	-2 469 105 €
	BDL	230 693 €	231 042 €	246 417 €	230 652 €	255 050 €	24 398 €
	TOTAL fonds de roulement	16 692 505 €	17 966 438 €	13 460 590 €	15 132 277 €	12 687 570 €	-2 444 707 €
Solde budgétaire	ENS de Lyon	2 427 933 €	5 664 772 €	-6 782 544 €	-4 540 332 €	-2 552 123 €	1 988 209 €
	BDL	57 402 €	-37 217 €	-19 837 €	-45 706 €	4 972 €	50 678 €
	TOTAL solde budgétaire	2 485 335 €	5 627 555 €	-6 802 381 €	-4 586 038 €	-2 547 151 €	2 038 887 €
Trésorerie	ENS de Lyon	25 844 637 €	27 680 412 €	18 403 976 €	22 606 910 €	19 543 069 €	-3 063 841 €
	BDL	264 896 €	229 226 €	229 729 €	185 520 €	201 492 €	15 972 €
	TOTAL trésorerie	26 109 533 €	27 909 638 €	18 633 705 €	22 792 430 €	19 744 561 €	-3 047 869 €

Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, cautions des résidences étudiantes, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés en droits constatés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.

Quant au solde budgétaire, il s'agit d'un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.

3.1 Le résultat du BI 2020

De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

Le résultat prévisionnel de ce budget initial s'élève à **47 342€**

Cette prévision du résultat 2020 est très faible par rapport aux niveaux constatés en 2017 et 2018, ainsi que de celui estimé au BR 2019 déjà peu élevé. Cela s'explique principalement par le fait que les produits de fonctionnement augmentent de 332k€ au BI 2020 par rapport à 2019, tandis que les charges de fonctionnement et personnel subissent une hausse plus conséquente de 901k€.

L'établissement surveillera l'évolution du résultat avec grande attention tout au long de l'exercice budgétaire 2020. Cela se traduira par un suivi accru de l'exécution des recettes qui peut impacter de manière significative le résultat, mais aussi des opérations non budgétaires en lien avec la direction de la comptabilité.

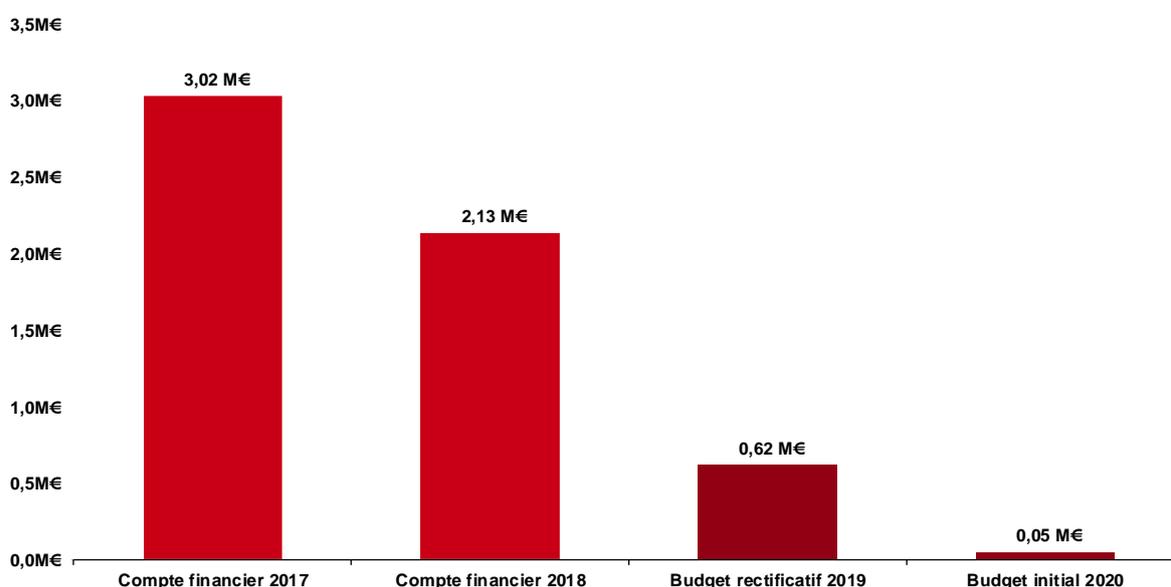


Figure 1 : évolution du résultat depuis le compte financier 2017 (résultat prévisionnel pour 2019 et 2020)

3.2 La capacité d'autofinancement (CAF) du BI 2020

De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul (méthode additive) :

Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

La capacité d'autofinancement de l'établissement atteint **2 837 326€** pour ce BI 2020.

Le niveau prévisionnel de la CAF en 2020 est plus faible que ceux observés en 2017 et 2018, et que celui prévu au BR 2019. Cela s'explique principalement par le fait que son calcul est intrinsèquement lié au niveau du résultat. Le résultat 2020 étant peu élevé, le niveau de la CAF est donc logiquement en baisse.

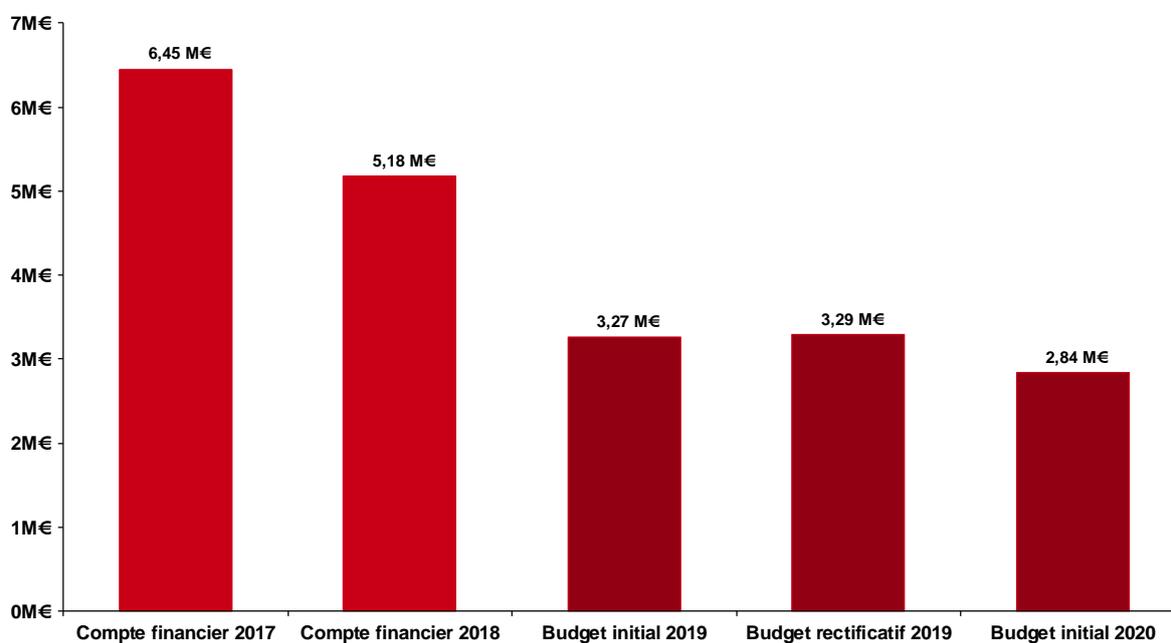


Figure 2 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le compte financier 2017 (CAF prévisionnelle pour 2019 et 2020)

3.3 Le fonds de roulement du BI 2020

De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Avec un prélèvement calculé à hauteur de 2,4M€, le projet de BI prévoit un fonds de roulement de l'établissement s'élevant à **12 687 570€** représentant 34 jours de fonctionnement. Pour rappel, le seuil d'alerte fixé par Bercy est fixé à 15 jours.

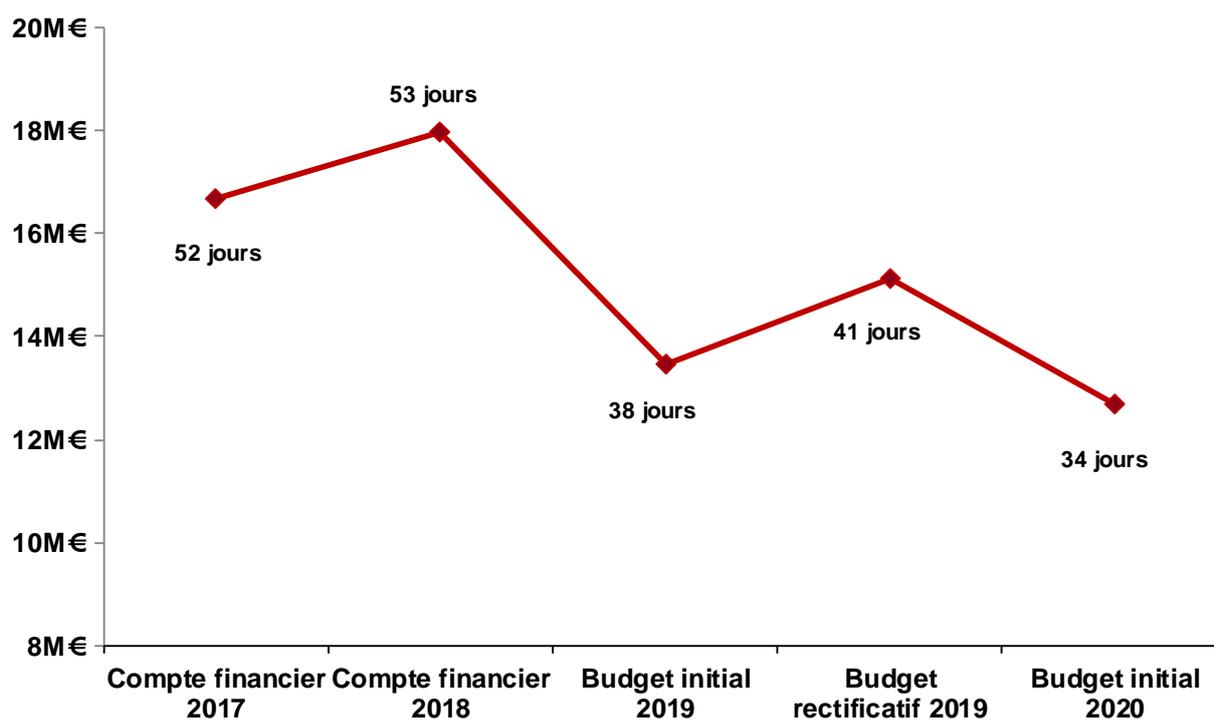


Figure 3 : évolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2017 (prévisions pour 2019 et 2020)

Ce fonds de roulement sera mobilisé dans les années à venir avec des projets immobiliers conséquents tels que la restructuration de la BDL Descartes, le gymnase du site Monod ou

encore le projet de construction du bâtiment Enseignement Supérieur et Enjeux Sociétaux.

En mars 2020, l'établissement analysera son fonds de roulement disponible au 31/12/20 en tenant compte des opérations immobilières prévues pour les prochaines années. Cette analyse applique une méthodologie communiquée par la DGEIP et validée par le rectorat.

Lors de celle réalisée en mars 2019 pour rappel, le fonds de roulement disponible de l'établissement s'élevait à 5,1M€ soit 14 jours de fonctionnement. Cette analyse tenait compte du projet de restructuration de la résidence Debourg, qui devrait au final être financé par le CROUS.

3.4 Le solde budgétaire du BI 2020

De quoi parle-t-on ?

Le **solde budgétaire** correspond à l'écart entre les recettes encaissées et les crédits de paiement (=dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement.

Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire.

Le solde budgétaire est déficitaire pour ce BI 2020 : **-2 547 151€**

Le solde budgétaire s'est révélé excédentaire en 2017 et en 2018, alors que la prévision du BR 2019 est déficitaire tout comme celle de ce BI 2020. Ces évolutions significatives entre les actes budgétaires s'expliquent principalement par la variation du flux de trésorerie des opérations fléchées et pluriannuelles.

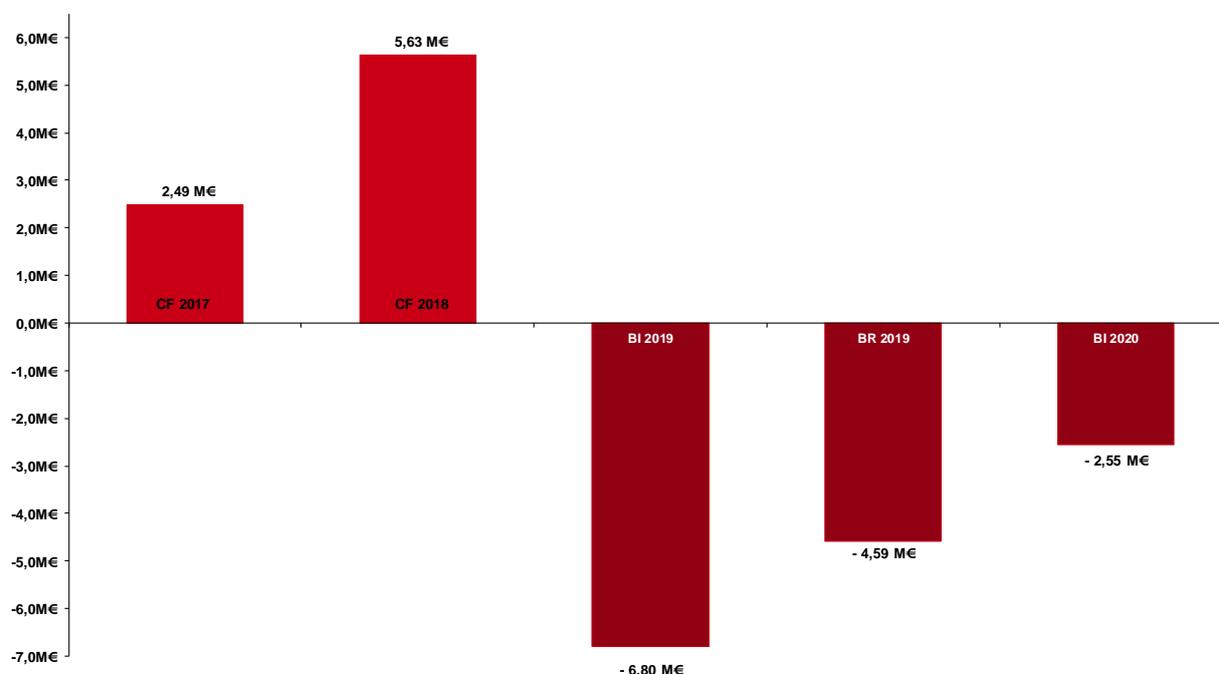


Figure 4 : évolution du solde budgétaire depuis le compte financier 2017 (données prévisionnelles pour 2019 et 2020)

Ce schéma démontre que le solde budgétaire peut être très variable d'une année à l'autre. Son évolution est fortement associée aux opérations pluriannuelles et aux opérations fléchées qui ont un impact significatif sur la trésorerie du fait de volumes d'encaissements et de décaissements pouvant être décalés sur des exercices différents.

3.5 La trésorerie du BI 2020

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

Le BI 2020 prévoit une mobilisation de la trésorerie pour 3,05M€, ce qui porte le niveau de la trésorerie de l'établissement à **19,74M€** fin 2020 soit 54 jours (seuil d'alerte = 30 jours).

Ce montant est calculé en prenant compte le niveau de trésorerie prévisionnel au 31/12/2019 lors du budget rectificatif 2019, qui avoisinait les 22,8M€.

Au vu du tableau d'équilibre financier présenté en annexe, ce prélèvement sur la trésorerie en 2020 s'explique par :

- un solde budgétaire déficitaire de 2,55M€
- un décalage déficitaire de 0,5M€ entre les encaissements et décaissements liés aux opérations non budgétaires, comme les reversements partenaires de contrats de recherche par exemple, présentées dans le tableau 5 "opérations pour comptes de tiers"

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un besoin en fonds de roulement (BFR) de -7,06M€. Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, cela démontre la situation saine de l'établissement dans la mesure où sa trésorerie couvre largement ses besoins.

3.6 Les ratios du BI 2020

Les ratios présentés sont des indicateurs d'analyse dont le ministère de l'action et des comptes publics recommande l'usage dans la circulaire des opérateurs transmise à chaque ministère. Le rectorat de l'académie de Lyon s'appuie également sur ces ratios afin d'apprécier la trajectoire financière et budgétaire de notre établissement.

Pour précision, certains de ces ratios sont déjà intégrés dans le corps de ce rapport et n'apparaissent donc pas dans ce paragraphe, comme le fonds de roulement en nombre de jours par exemple.

3.6.1 Les ratios en comptabilité générale

Les données utilisées pour calculer ces ratios sont celles issues du tableau 6 de situation patrimoniale, qui se trouve parmi les annexes réglementaires de ce rapport.

3.6.1.1 Poids des charges décaissables de fonctionnement général

Ce ratio mesure l'évolution dans le temps du poids relatif des charges de fonctionnement décaissables, hors charges de masse salariale. Il se calcule de la manière suivante : charges décaissables de fonctionnement / produits encaissables.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
17,1%	21,6%	25,0%	25,0%

Depuis 2017, le poids des charges de fonctionnement augmente. Cela s'explique principalement par le transfert de l'Etat des financements relatifs aux contrats doctoraux spécifiques Normaliens, dont une grande partie est reversée en fonctionnement par l'ENS de Lyon aux établissements dans lesquels les doctorants vont effectuer leur thèse.

3.6.1.2 Dépendance aux financements de l'État

Cet indicateur mesure la dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public et aux éventuelles autres subventions de l'État. Il se calcule de la manière suivante : ressources propres encaissables / produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 13% et 15%, et une alerte s'il est inférieur à 13%.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
14,5%	14,4%	16,7%	15,2%

Pour ce BI, les ressources propres encaissables représentent 15,2% des produits encaissables. La dépendance de notre établissement aux financements de l'Etat demeure élevée, la subvention pour charges de service public (SCSP) étant la principale recette de l'Ecole.

3.6.1.3 Taux de déficit

Ce ratio éclaire sur l'envergure du résultat de l'établissement. Le mode de calcul pour déterminer cet indicateur est le suivant : résultat / total des recettes de la classe 7. Le seuil d'alerte est atteint lorsque ce taux est inférieur à 0%.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
2,4%	1,6%	0,4%	0,03%

Pour ce BI 2020, le résultat prévisionnel est à un niveau très bas comme évoqué au paragraphe 3.1. Cela explique que son poids diminue en pourcentage par rapport à l'ensemble des recettes de l'établissement.

3.6.1.4 Poids des charges de personnel

Ce ratio, appelé aussi taux de saturation, permet de mesurer le poids des charges de personnel par rapport à l'ensemble des produits encaissables de l'établissement. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 82% et 83%, et une alerte s'il dépasse 83%.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
77,6%	74,4%	72,6%	72,9%

La tendance du poids des charges de personnel est à la baisse depuis 2017. Cet indicateur est toutefois à analyser avec précaution. En effet, le transfert des financements des CDSN par l'Etat augmente les produits de l'établissement, mais les dépenses de masse salariale n'augmentent pas en miroir puisque les versements aux établissements partenaires sont réalisés en fonctionnement.

3.6.1.5 Taux d'autofinancement

Ce ratio permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de la capacité d'autofinancement (CAF) par rapport à l'ensemble des produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 0,5% et 1%, et une alerte s'il est en dessous de 0,5%.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
5,3%	4,1%	2,4%	2,1%

Le taux d'autofinancement basé sur les prévisions du BI 2020 est équivalent à la prévision du BR 2019. Il est en-dessous des seuils de vigilance et d'alerte fixés par Bercy.

3.6.2 Les ratios en comptabilité budgétaire

3.6.2.1 Poids relatif des dépenses de personnel

Ce ratio permet d'indiquer le degré de "rigidité" du budget lié à la part des dépenses destinées à la rémunération des personnels. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : dépenses de personnel / dépenses totales hors investissement.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
83,4%	78,3%	75,2%	75,2%

Comme évoqué pour le ratio du poids des charges de personnel (paragraphe 3.6.1.4), le transfert des CDSN fait baisser le poids des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble des dépenses de l'établissement.

3.6.2.2 Poids relatif des recettes propres

Cet indicateur mesure le degré de dépendance de l'établissement vis-à-vis des financements publics. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : recettes propres / total des recettes.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
7,4%	6,4%	7,3%	6,2%

Comme évoqué au paragraphe 3.6.1.2, la SCSP est la principale ressource de l'établissement, ce qui explique logiquement une dépendance élevée aux financements publics.

3.6.2.3 Poids des crédits de paiement issus d'engagements pris antérieurement

Cet indicateur permet de préciser les hypothèses de budgétisation retenues pour déterminer le volume de crédits de paiement de l'année. Il permet également de mesurer le poids des décaissements "inéluçtables", car liés à des engagements déjà pris qu'il conviendra d'honorer quoiqu'il arrive, par rapport aux décaissements sur lesquels des marges de manœuvre existent davantage. Le calcul est : montant des CP relatifs à des AE consommées sur exercices antérieurs / montant total des CP de l'année issu du tableau 2.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
2,3%	5,9%	5,3%	6,7%

En comparaison de 2018 et du BR 2019, le poids des crédits de paiement issus d'engagements antérieurs prévus en 2020 est en hausse. Cela signifie que l'établissement va dénouer un volume plus important d'engagements liés aux années antérieures.

3.6.2.4 Poids relatif des restes à payer

Ce ratio permet de mesurer le degré de rigidité de la dépense (hors dépenses de personnel) et l'inertie générée par les engagements pris au cours de l'exercice et des exercices précédents. Il se calcule comme tel : restes-à-payer (tous exercices confondus) issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable / montant des CP de l'année hors personnel issus du tableau 2 en annexe.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
136,2%	126,5%	101,3%	109,5%

Les restes-à-payer de notre établissement concernent majoritairement les engagements pris pour de nombreuses années. Citons comme exemple le loyer dans le cadre du contrat de partenariat qui s'étend sur plus de 25 ans ou encore les reversements CDSN qui s'échelonnent sur 3 exercices budgétaires pour chacune des promotions.

En 2020, le poids relatif des restes-à-payer prévisionnels est en légère hausse par rapport au BR 2019, mais demeure bien en dessous des taux observés en 2017 et 2018.

3.6.2.5 Poids des charges à payer au sein des restes à payer

Il permet de mesurer le poids des restes-à-payer les plus imminents. Si le pourcentage est élevé, il doit attirer l'attention sur la capacité ou non de l'établissement à faire face à cette sortie de trésorerie à venir. Il se calcule ainsi : charges à payer issues de la balance de comptabilité générale / restes-à-payer issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable.

2017	2018	BR 2019	BI 2020
12,8%	8,8%	8,6%	8,4%

Ce ratio est en baisse entre le taux constaté en 2018 et ceux prévus au BR 2019 et BI 2020. Ce taux plutôt faible signifie que l'établissement pourra honorer sur l'exercice 2020 les décaissements liés à des dépenses rattachées comptablement à l'exercice 2019.

4. Analyse des recettes et dépenses du budget initial 2020

4.1 Analyse des recettes du budget initial 2020

4.1.1 Ensemble des recettes inscrites au budget initial

Recettes en encaissements		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020	Ecart BI 2020 / BR 2019
Recettes globalisées	ENS de Lyon	114 128 147 €	120 951 065 €	122 436 406 €	124 621 095 €	125 170 701 €	549 606 €
	BDL	1 139 625 €	1 082 871 €	1 088 918 €	1 064 051 €	1 027 693 €	-36 358 €
	TOTAL	115 267 772 €	122 033 936 €	123 525 324 €	125 685 146 €	126 198 394 €	513 248 €
Recettes fléchées	ENS de Lyon	8 110 707 €	12 110 257 €	6 338 645 €	10 318 094 €	10 796 477 €	478 383 €
	BDL	9 930 €	0 €	18 400 €	18 400 €	50 000 €	31 600 €
	TOTAL	8 120 637 €	12 110 257 €	6 357 045 €	10 336 494 €	10 846 477 €	509 983 €
TOTAL recettes en encaissements		123 388 409 €	134 144 193 €	129 882 369 €	136 021 640 €	137 044 871 €	1 023 231 €

Les recettes à l'encaissement sont globalement en hausse de 1M€ par rapport aux prévisions de l'exercice 2019 : +0,5M€ en recettes globalisées et +0,5M€ en recettes fléchées.

Les recettes à l'encaissement sont ainsi estimées à **137,04M€** en 2020. Les recettes propres telles que présentées dans l'annexe n°2 (recettes propres parmi les recettes globalisées et recettes propres fléchées parmi les recettes fléchées) constituent 6,2% de l'ensemble des recettes de l'établissement.

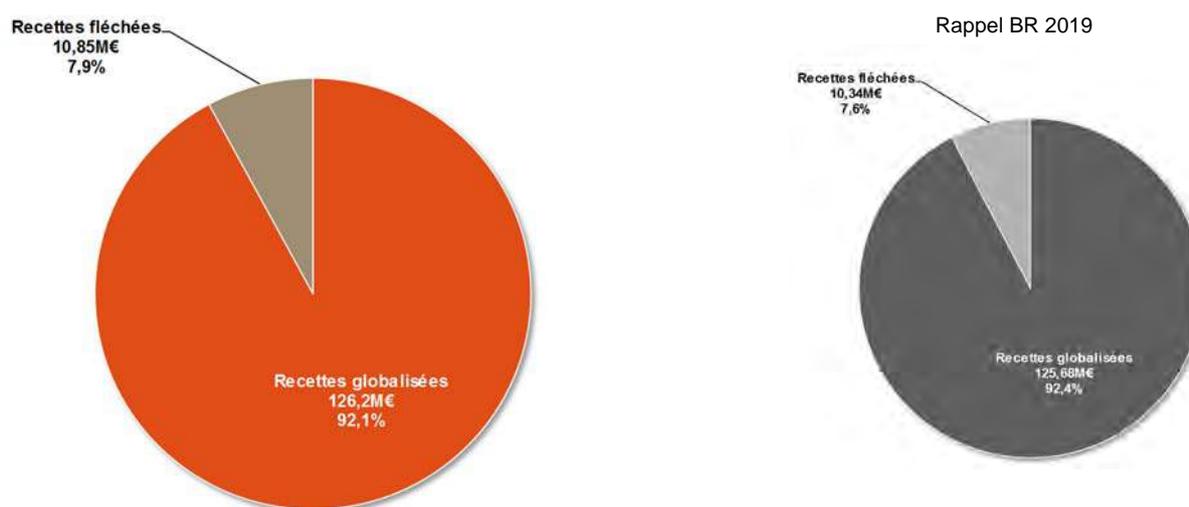


Figure 5 – Répartition des recettes à l'encaissement au BI 2020

La subvention pour charges de service public (SCSP) 2020 a été estimée en tenant compte de la pré-notification du MESRI reçue en date du 3 octobre 2019. Elle est évaluée à 117,96M€. Le détail de la SCSP prévisionnelle 2020 est présentée dans le tableau suivant. La subvention pour charges de service public représente 86% de l'ensemble des recettes de l'établissement. Il s'agit d'une recette globalisée.

	ENS de Lyon	BDL	Total
Dotation de masse salariale	105 077 169 €		105 077 169 €
Masse salariale	89 099 882 €		89 099 882 €
Transfert contrats doctoraux CDSN	13 499 640 €		13 499 640 €
Contrats doctoraux sur appels d'offre	1 707 300 €		1 707 300 €
Compensation glissement vieillesse technicité (GVT)	0 €		0 €
Compensation indemnité CSG	481 078 €		481 078 €
Compensation 2020 PPCR	209 474 €		209 474 €
Actions spécifiques : compensations IUF	79 795 €		79 795 €
Dotation de fonctionnement	11 943 055 €	938 693 €	12 881 748 €
Dotation globalisée de fonctionnement	11 355 114 €	431 046 €	11 786 160 €
Dotation globalisée de fonctionnement BDL		507 647 €	507 647 €
Actions spécifiques : participation concours communs session 2020	498 983 €		498 983 €
Actions spécifiques : IUF crédits de recherche	165 000 €		165 000 €
Actions spécifiques : dotation Persée	50 000 €		50 000 €
Actions spécifiques : indemnités des membres du CNU	17 500 €		17 500 €
Actions spécifiques : frais de déplacement membres du CNU	11 000 €		11 000 €
Actions spécifiques : concours ITRF 2020	4 907 €		4 907 €
Transfert des crédits vers l'ABES - participation à la licence Elsevier 2016	-78 458 €		-78 458 €
Réserve de précaution	-80 991 €		-80 991 €
Total dotation prévisionnelle État	117 020 224 €	938 693 €	117 958 917 €

Tableau 1 – Recettes du MESRI inscrites au budget initial 2020 : subvention pour charges de service public

4.1.2 Les recettes globalisées

Les recettes globalisées représentent **126,2M€** soit 92,1% des recettes totales de l'École. La subvention pour charges de service public est incluse dans cette catégorie et représente 117,96M€

Les recettes globalisées prévisionnelles sont en légère hausse de 0,5M€ en comparaison du budget rectificatif 2019.

Les recettes de **masse salariale État** inscrites au BI 2020 augmentent globalement de **2,4M€** en comparaison de la prévision 2019. Elles comportent la compensation complémentaire du ministère pour couvrir l'ensemble des promotions de contrats doctoraux spécifiques normaliens dits **CDSN : +3M€** Il y aura en effet pour la première fois 4 promotions de CDSN en 2020 : la cohorte 2017 qui s'achèvera le 31 août, la cohorte 2018, la cohorte 2019 et la cohorte 2020 qui débutera au 1^{er} septembre. Les recettes liées aux contrats doctoraux pérennes et fléchés sur appels d'offres, se terminant en 2020, sont par contre réajustées à la baisse pour 760k€

Parmi les variations significatives des recettes relatives à la masse salariale Etat, il est à noter que l'ENS de Lyon a pris en compte le fait que le financement du glissement, vieillesse, technicité dit **GVT** ne serait probablement plus assuré par le ministère en 2020. En effet, le courrier de la Ministre à l'attention des responsables d'établissement d'enseignement supérieur, daté du 8 octobre 2019, mentionne un *"contexte où le financement systématique du glissement vieillesse technicité ne sera plus assuré"*. Le coût du GVT pour l'établissement est évalué à 588k€ en 2020. Pour rappel, la compensation partielle sociée par l'État s'élève à 472k€ en 2019.

Les recettes globalisées comportent également les recettes propres pilotées par les services supports dans le cadre de l'activité courante de l'établissement, comme par exemple les loyers des résidences étudiantes pour 1,63M€ ou encore les locations des salles et des amphithéâtres estimés à 100k€ en 2020.

Le schéma suivant présente la répartition des autres recettes globalisées encaissables, hors subvention pour charges de service public.

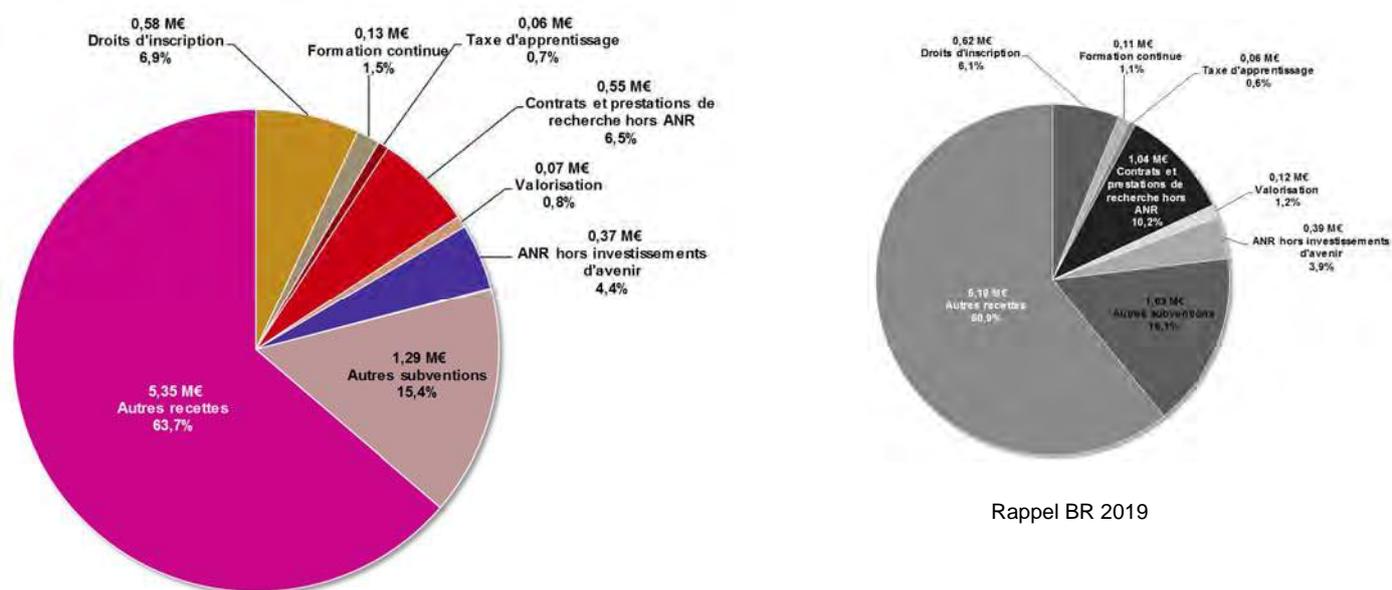


Figure 6 – Répartition des recettes globalisées hors SCSP

Dans la catégorie “**autres recettes**” qui représente 5,35M€, on retrouve entre autres :

- **1,63M€** de loyers des résidences étudiantes
- **682k€** relatifs aux mises à disposition sortantes de personnels
- **300k€** de certificat d'économie d'énergie
- **300k€** de refacturation pour l'utilisation du Plateau de Biologie Expérimentale de la Souris (PBES)
- **190k€** de ventes de revues par ENS Editions
- **100k€** de locations des salles et amphithéâtres

Pour information, le certificat d'économie d'énergie est une subvention attribuée à des organismes publics ou privés lors de réalisation de travaux d'améliorations énergétiques de leur patrimoine. Deux opérations réalisées en 2019 sont éligibles avec des subventions attendues pour 2020 : le raccordement au chauffage urbain du site Descartes, avec suppression du gaz et une chaleur produite avec une grande part d'énergie renouvelable, ainsi que les travaux d'améliorations énergétiques du site Monod.

Parmi les 1,29M€ inscrits en “autres subventions”, 880k€ correspondent aux recettes provenant des EPST (CNRS, INRIA...) dans le cadre de la participation de ces établissements au fonds recherche de l'École. Sont également compris 120k€ d'adhésions et participations de partenaires à la banque d'épreuves littéraires (BEL) par exemple.

La catégorie “contrats et prestations de recherche hors ANR” concerne les recettes liées aux

prestations réalisées dans les laboratoires de recherche dans le cadre de collaborations avec des partenaires privés ou publics, comme par exemple Saint-Gobain ou l'institut français du pétrole énergies nouvelles (IFPEN).

4.1.3 Les recettes fléchées

Elles s'établissent à **10,85M€** au budget initial 2020, soit 7,9% des recettes totales de l'établissement.

Les encaissements prévus pour les recettes fléchées sont en augmentation de 510k€ (+5%) par rapport aux estimations du BR 2019. Le graphique ci-dessous présente le détail de l'origine des encaissements des recettes fléchées.

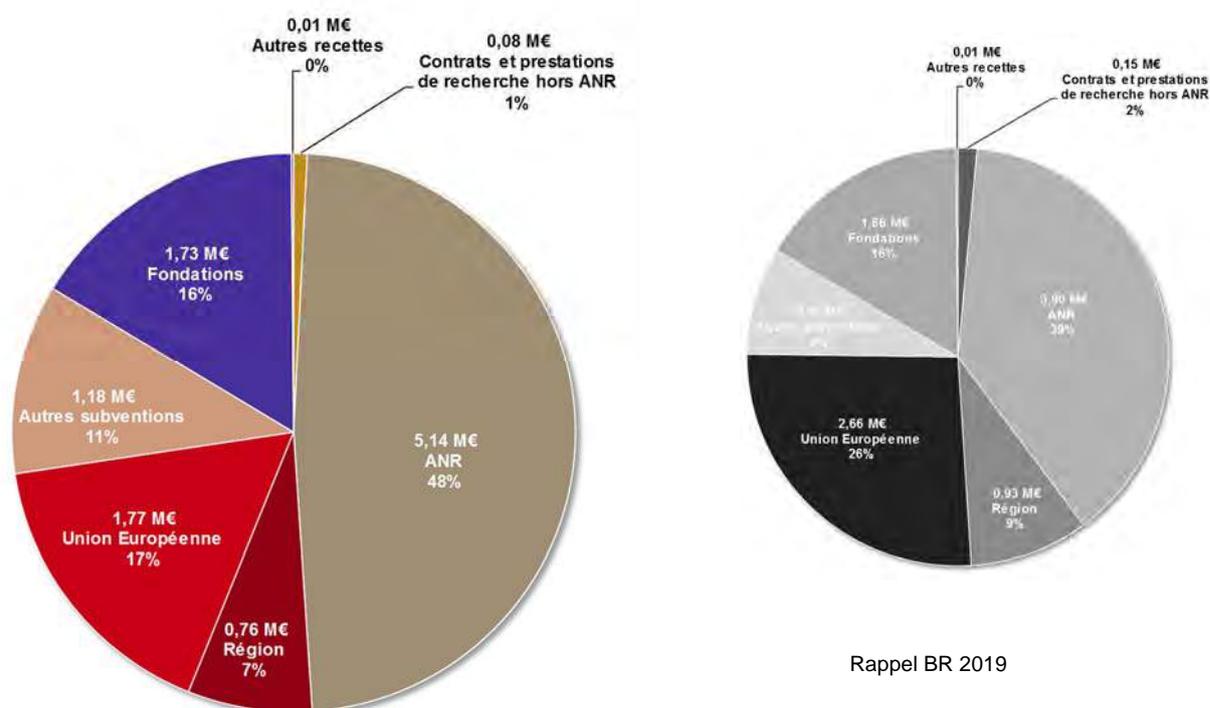


Figure 7 – Répartition des recettes fléchées inscrites au BI 2020

On remarque que l'**ANR** concentre quasiment la moitié des encaissements de recettes fléchées prévus en 2020. Près de **1,9M€** d'encaissements sont ainsi prévus dans le cadre d'une soixantaine de contrats de recherche en cours ou à venir soutenus financièrement par l'agence nationale de la recherche. Il y a en outre d'importants acomptes intermédiaires attendus pour des contrats d'**investissements d'avenir** qui sont également financés par l'ANR, pour un montant total évalué à **2,6M€**. Sont par exemple attendus des encaissements pour plus de 865k€ au total liés aux IDEX Breakthrough « ACADEMICS » et « TORE » dont les porteurs de projet sont des chercheurs du laboratoire de Physique. Deux encaissements

de 400k€ chacun sont par ailleurs prévus pour des IDEX Fellowships portés respectivement par le groupement d'analyse et de théorie économiques (GATE) et par le laboratoire de chimie.

Parmi les recettes de l'**Union Européenne** estimées à **1,77M€**, deux contrats ERC devraient débuter en 2020 : AlgoQIP au laboratoire de l'informatique du parallélisme avec un préfinancement estimé à 522k€, et Podcast au centre de recherche astrophysique de Lyon pour environ 430k€.

Il est à noter la part importante des recettes relatives aux **fondations** : 16% de l'ensemble des recettes fléchées pour des encaissements attendus à hauteur de **1,73M€**. Un contrat de recherche financé par Simons Foundation a ainsi débuté en 2019 (coût total de 800k€), pour lequel un encaissement de 178k€ devrait intervenir en 2020. Un projet de contrat à 730k€ est en cours de finalisation avec Silicon valley Community Foundation : un encaissement de 220k€ est ainsi prévu au BI 2020. Ces deux exemples de financements par des fondations sont chacun portés par le laboratoire de physique.

Les recettes de la **Région** comprennent des versements liés à différentes catégories de financement : 86k€ pour les projets dits SCUSI, 100k€ pour les COMESUP ou encore 165k€ pour les Pack Ambition entre autres.

4.2 Analyse des dépenses du budget initial 2020

4.2.1 Ensemble des dépenses inscrites au budget initial

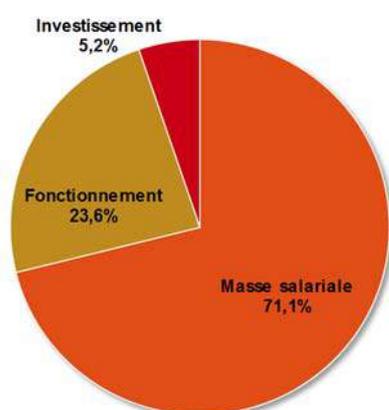
Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020	Ecart BI 2020 / BR 2019
Masse salariale	ENS de Lyon	94 317 899 €	95 827 276 €	98 728 449 €	98 702 540 €	99 946 734 €	1 244 194 €
	BDL	10 590 €	24 137 €	68 908 €	83 008 €	42 964 €	-40 044 €
	TOTAL	94 328 489 €	95 851 413 €	98 797 357 €	98 785 548 €	99 989 698 €	1 204 150 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 249 560 €	32 940 691 €	32 211 074 €	-729 617 €
	BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 032 415 €	1 016 519 €	1 029 757 €	13 238 €
	TOTAL	28 043 049 €	32 233 977 €	31 281 975 €	33 957 210 €	33 240 831 €	-716 379 €
Investissement	ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	15 117 442 €	8 847 222 €	7 340 138 €	-1 507 084 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	10 000 €	28 630 €	0 €	-28 630 €
	TOTAL	8 649 566 €	5 527 967 €	15 127 442 €	8 875 852 €	7 340 138 €	-1 535 714 €
TOTAL autorisations d'engagement		131 021 104 €	133 613 358 €	145 206 774 €	141 618 610 €	140 570 667 €	-1 047 943 €

Tableau 2 – Autorisations d'engagement par masse inscrites au budget initial 2020

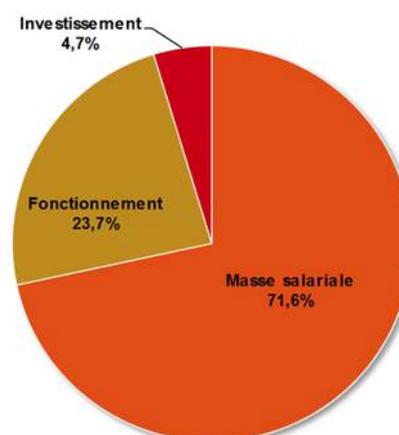
Crédits de paiement (CP)		Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020	Ecart BI 2020 / BR 2019
Masse salariale	ENS de Lyon	94 268 655 €	95 810 059 €	98 728 449 €	98 702 540 €	99 946 734 €	1 244 194 €
	BDL	10 591 €	24 137 €	68 908 €	83 008 €	42 964 €	-40 044 €
	TOTAL	94 279 246 €	95 834 196 €	98 797 357 €	98 785 548 €	99 989 698 €	1 204 150 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 959 895 €	31 507 251 €	31 999 229 €	491 978 €
	BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 048 247 €	1 016 519 €	1 029 757 €	13 238 €
	TOTAL	18 739 353 €	26 533 714 €	30 008 142 €	32 523 770 €	33 028 986 €	505 216 €
Investissement	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 869 251 €	9 269 730 €	6 573 338 €	-2 696 392 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	10 000 €	28 630 €	0 €	-28 630 €
	TOTAL	7 884 476 €	6 148 727 €	7 879 251 €	9 298 360 €	6 573 338 €	-2 725 022 €
TOTAL crédits de paiement		120 903 075 €	128 516 638 €	136 684 750 €	140 607 678 €	139 592 022 €	-1 015 656 €

Tableau 3 – Crédits de paiement par masse inscrits au budget initial 2020

Les autorisations d'engagement inscrites au BI 2020 sont globalement en diminution de 1M€ par rapport aux prévisions 2019 et atteignent 140,6M€. Les crédits de paiement 2020 connaissent une diminution de même ampleur que les AE et sont donc estimés à 139,6M€.



Autorisations d'engagement



Crédits de paiement

Les actions LOLF précisent la destination des crédits consommés, permettant ainsi de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales. Pour ce budget initial 2020, la répartition des crédits de paiement (toutes masses confondues : fonctionnement, investissement et masse salariale) demeure dans les mêmes proportions que celles des exercices précédents. La masse salariale consacrée à la rémunération des élèves normaliens, la Recherche et les Études représentent les $\frac{3}{4}$ des crédits.

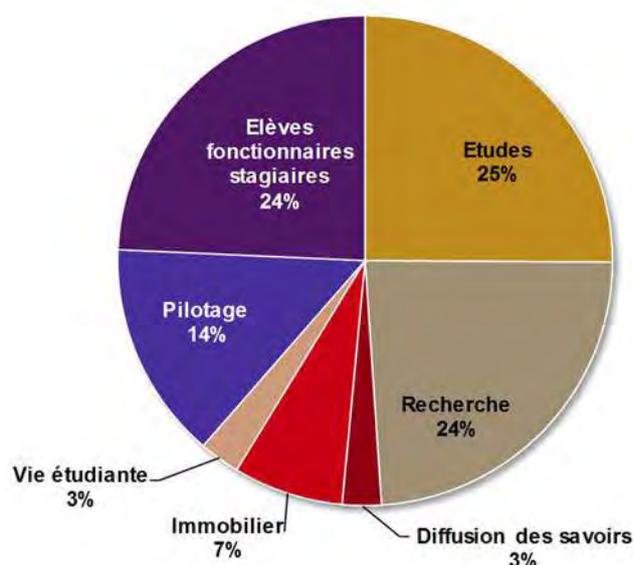


Figure 8 – Répartition des crédits de paiement par destination

4.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Autorisations d'engagement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020
ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 249 560 €	32 940 691 €	32 211 074 €
BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 032 415 €	1 016 519 €	1 029 757 €
TOTAL	28 043 049 €	32 233 977 €	31 281 975 €	33 957 210 €	33 240 831 €

Crédits de paiement

CP	Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020
ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 959 895 €	31 507 251 €	31 999 229 €
BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 048 247 €	1 016 519 €	1 029 757 €
TOTAL	18 739 353 €	26 533 714 €	30 008 142 €	32 523 770 €	33 028 986 €

Les prévisions de dépenses de fonctionnement de la **BDL** sont en très légère hausse par rapport à celles inscrites sur l'exercice précédent, avec une estimation des dépenses à hauteur de 1,03M€. Cela est dû aux dépenses prévues sur des financements propres, la dotation de moyens établissement restant identique à celle du BI 2019 mais inférieure à celle du BR 2019.

Pour l'**ENS de Lyon**, il est prévu au BI 2020 en fonctionnement 32,2M€ en autorisations d'engagement et 32M€ en crédits de paiement.

Comme évoqué en préambule, l'**allocation des moyens** établissement 2020 a évolué par rapport aux années précédentes. Le calcul des moyens disponibles pour l'établissement a été réalisé en tenant compte de la subvention pour charges de service public (SCSP) ainsi que des recettes propres réalisées par les services rattachés à la Présidence, à la Direction Générale des services et à la vice-présidence Etudes. Au total, ce sont donc **15,7M€** de crédits de fonctionnement qui ont été alloués à l'ensemble des structures de l'établissement, montant quasi identique aux crédits alloués lors du BI 2019 à périmètre constant.

Parmi ces moyens alloués figurent les dépenses incompressibles de l'École, qui sont principalement les dépenses pour lesquelles l'établissement est engagé auprès d'un tiers pour un montant ferme : loyer du contrat de partenariat, contrats de maintenance, marchés publics en cours... A titre d'exemple, le loyer du contrat de partenariat est évalué à plus de 900k€ de crédits de paiement pour l'année 2020.

Les **dépenses d'énergie** font également partie des dépenses incompressibles de l'établissement : eau, gaz, électricité, chauffage. Elles sont estimées à **3,4M€** en 2020, en hausse de plus de 8% par rapport aux dépenses prévues en 2019. Cette hausse s'explique par l'augmentation des surfaces de l'établissement mais également par l'augmentation des abonnements d'électricité et de gaz.

Parmi les dépenses récurrentes de l'ENS de Lyon, les crédits prévus pour les **reversements CDSN** aux établissements partenaires concernent 4 promotions au total sur l'année 2020. Ce sont **12,07M€ en AE** et **11,22M€ en CP** qui sont inscrits à ce budget initial. Les AE correspondent aux engagements que l'établissement prendra pour la nouvelle promotion qui débutera au 1^{er} septembre 2020 : l'hypothèse retenue étant celle d'une promotion de 135 doctorants. Des AE sont également programmées sur 2020 pour les derniers engagements

liés à la promotion de septembre 2019. Quant aux CP, ils sont prévus afin de payer les 8 derniers mois de la promotion 2017-2020, une année entière pour la promotion 2018-2021, une année entière pour la promotion 2019-2022 et 4 mois pour la nouvelle promotion 2020-2023 (de septembre à décembre 2020). Pour rappel, le ministère compense ces dépenses via un ajustement de la dotation de masse salariale État.

Le tableau ci-dessous présente le détail des reversements CDSN prévus par promotion :

CDSN	Nombre doctorants	Coût total opération	AE 2017	AE 2018	AE 2019	AE 2020	AE 2021 et +	TOTAL AE	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021 et +	TOTAL CP
Cohorte 2017	127	10 395 635 €	7 695 707 €	2 699 928 €	0 €	0 €		10 395 635 €	109 092 €	4 218 105 €	3 436 272 €	2 554 438 €		10 317 907 €
Cohorte 2018	132	10 799 712 €		9 408 840 €	1 318 147 €	0 €	0 €	10 726 987 €		490 914 €	4 100 000 €	3 572 632 €	2 563 441 €	10 726 987 €
Cohorte 2019	139	11 372 424 €			8 692 950 €	2 679 474 €	0 €	11 372 424 €			570 000 €	4 484 411 €	6 318 013 €	11 372 424 €
Cohorte 2020	135	11 045 160 €				9 388 386 €	1 656 774 €	11 045 160 €				613 620 €	10 431 540 €	11 045 160 €
Total	533	43 612 931 €	7 695 707 €	12 108 768 €	10 011 097 €	12 067 860 €	1 656 774 €	43 540 206 €	109 092 €	4 709 019 €	8 106 272 €	11 225 101 €	19 312 994 €	43 462 478 €

Les moyens établissement couvrent ainsi les charges incompressibles et récurrentes de l'établissement en fonctionnement, mais également des projets plus spécifiques.

La **Direction des systèmes d'information** porte par exemple quelques projets qui mobilisent des crédits de fonctionnement en 2020. Les applications dédiées à la scolarité nécessitent une amélioration voire une refonte. Des prestations d'accompagnement de référents SI sont par conséquent inscrites à ce BI 2020 pour **115k€**

La **Direction du Patrimoine** prévoit des travaux de restructuration de la BDL sur le site Monod au 1^{er} semestre 2020 (cf paragraphe 4.2.3). Ces travaux vont occasionner des déménagements conséquents donc le montant est estimé à **50k€** de fonctionnement.

La Présidence, via le service **Communication**, envisage d'organiser un évènement autour des 20 ans du site Descartes pour environ **25k€**

4.2.3 Les dépenses d'investissement

Autorisations d'engagement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020
ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	15 117 442 €	8 847 222 €	7 340 138 €
BDL	26 578 €	44 517 €	10 000 €	28 630 €	0 €
TOTAL	8 649 566 €	5 527 967 €	15 127 442 €	8 875 852 €	7 340 138 €

Crédits de paiement

CP	Exécution 2017	Exécution 2018	BI 2019	BR 2019	BI 2020
ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 869 251 €	9 269 730 €	6 573 338 €
BDL	26 578 €	44 517 €	10 000 €	28 630 €	0 €
TOTAL	7 884 476 €	6 148 727 €	7 879 251 €	9 298 360 €	6 573 338 €

Les dépenses en investissement sont évaluées à 7,3M€ en autorisations d'engagement et à 6,6M€ en crédits de paiement. Ces dépenses sont inférieures aux prévisions 2019 notamment à cause de la fin du plan Campus et des MOP associées.

La Direction du Patrimoine porte un nombre important de projets d'investissement pour l'ensemble de l'établissement. Comme évoqué dans le paragraphe précédent, la **restructuration de la BDL** sur le site Monod est programmée en 2020. Les travaux sont estimés à **1M€** et devraient s'achever à l'été 2020.

Des engagements de crédits vont être concrétisés sur l'exercice 2020 pour des investissements concernant le nouveau **bâtiment M8** prévus en 2021 : démontage des chambres de culture provisoires et installations des laboratoires de géologie et de reproduction des plantes. Il est prévu de consommer des autorisations d'engagement pour **500k€** sur l'exercice.

Des opérations vertueuses d'**amélioration énergétique** vont être réalisées en 2020 pour environ **430k€**. Il est par exemple prévu l'équilibrage du réseau hydraulique et du réseau aéraulique, l'isolation de points singuliers de réseaux chauds : ces travaux permettront d'optimiser les dépenses de fonctionnement (consommation d'énergie, maintenance, réparations) et de générer des recettes supplémentaires à moyen terme.

Dans la continuité des travaux du plan Campus, il est prévu la construction des dernières **chambres de culture** à Monod pour un montant estimé à **300k€**.

Un **inverseur** va être installé pour la salle informatique de nouvelle génération SING pour un coût de **300k€**. Enfin, parmi les projets menés par la DirPat, **50k€** sont programmés pour la **mise au norme du L2**.

La DSI, en lien avec la vice-présidence Études, a pour principal projet d'investissement en 2020 la **refonte du logiciel dédié au concours**, dans le but à terme de remplacer le logiciel actuel Epona. Le coût de cette refonte est estimé à **300k€**.

La vice-présidence Etudes prévoit en 2020 des investissements à hauteur de **104k€**. Il s'agit essentiellement d'achats de divers équipements à destination des **départements** d'enseignement : potentiostat pour le département de chimie, oscilloscopes au département de physique, ou encore des microscopes pour le département de biologie par exemple.

Parmi les achats importants identifiés en **Recherche**, le laboratoire de Physique prévoit en 2020 l'acquisition de deux réfrigérateurs à dilution sans cryogène pour un montant total estimé à **600k€** via des financements d'investissements d'avenir et de fondations.

4.2.4 Les dépenses de masse salariale

De quoi parle-t-on ?

Les dépenses de personnel : rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

Masse salariale État : crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

Ressources Propres : toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés (contrats de recherche, vacations, jury de concours). Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

4.2.4.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2020 s'élève à **99 989 698 €**

Dont, un montant de dépenses prévisionnelles de :

- ➔ **93 554 754 € sur masse salariale État**
- ➔ **6 434 944 € sur ressources propres**

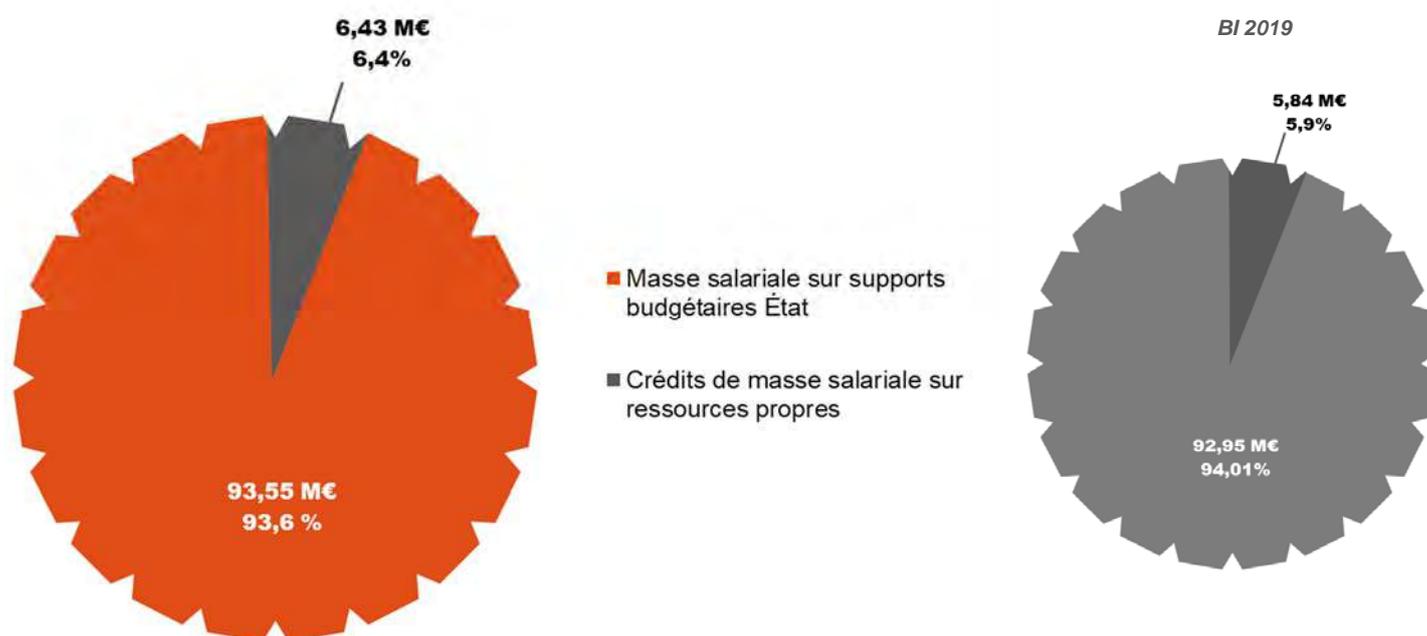


Figure 9 – Part relative de la masse salariale en fonction du support budgétaire au BI 2020

Support budgétaire	BI 2020	BI 2019	€	%	BR 2019
MSE	93 554 754 €	92 956 658 €	0,60 M€	0,6%	92 745 390 €
RP	6 434 944 €	5 840 699 €	0,59 M€	10,2%	6 040 158 €
Total	99 989 698 €	98 797 357 €	1,19 M€	1,21%	98 785 548 €

En comparaison des éléments estimés pour le budget initial 2019, **le montant total de dépenses salariales** augmente de 1,19 M€ (+1,21%) :

- ➔ la charge de masse salariale sur le **support budgétaire État** est en hausse de **0,6M€ (+0,6%)**
- ➔ les charges de personnels financées sur les **ressources propres** de l'établissement augmentent de **0,59M€(+10,2%)**

Par ailleurs, en proportion, la répartition entre les dépenses de masse salariale État (94%) et celles sur ressources propres (6%) demeure relativement stable par rapport à la prévision initiale 2018.

Typologie de dépenses	MSE		RP	
	€	%	€	%
Dépenses de rémunérations	92 540 651 €	98,9%	5 717 031 €	88,8%
Autres dépenses	1 014 103 €	1,1%	717 913 €	11,2%
Total	93 554 754 €	100%	6 434 944 €	100%

- ➔ Si 98,9% des coûts salariaux relevant de la masse salariale État sont des dépenses de rémunérations, 1,1% de ces crédits couvrent d'autres dépenses salariales.

L'exercice 2020 est marqué par la mise en œuvre de **mesures salariales** spécifiques :

- ▶ La reconduction de l'indemnité compensatrice couvrant la hausse de la **CSG** pour l'ensemble des agents titulaires de l'établissement (**481k€**)
- ▶ Les revalorisations indiciaires, les créations d'échelons et de grades prévues par le protocole (parcours professionnels, carrières et rémunérations) : **+209k€**

4.2.4.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

A- Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre la prévision d'exécution 2019 et la prévision initiale 2020

De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.
- **l'effet vieillesse** : impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire
- **l'effet technicité** : impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

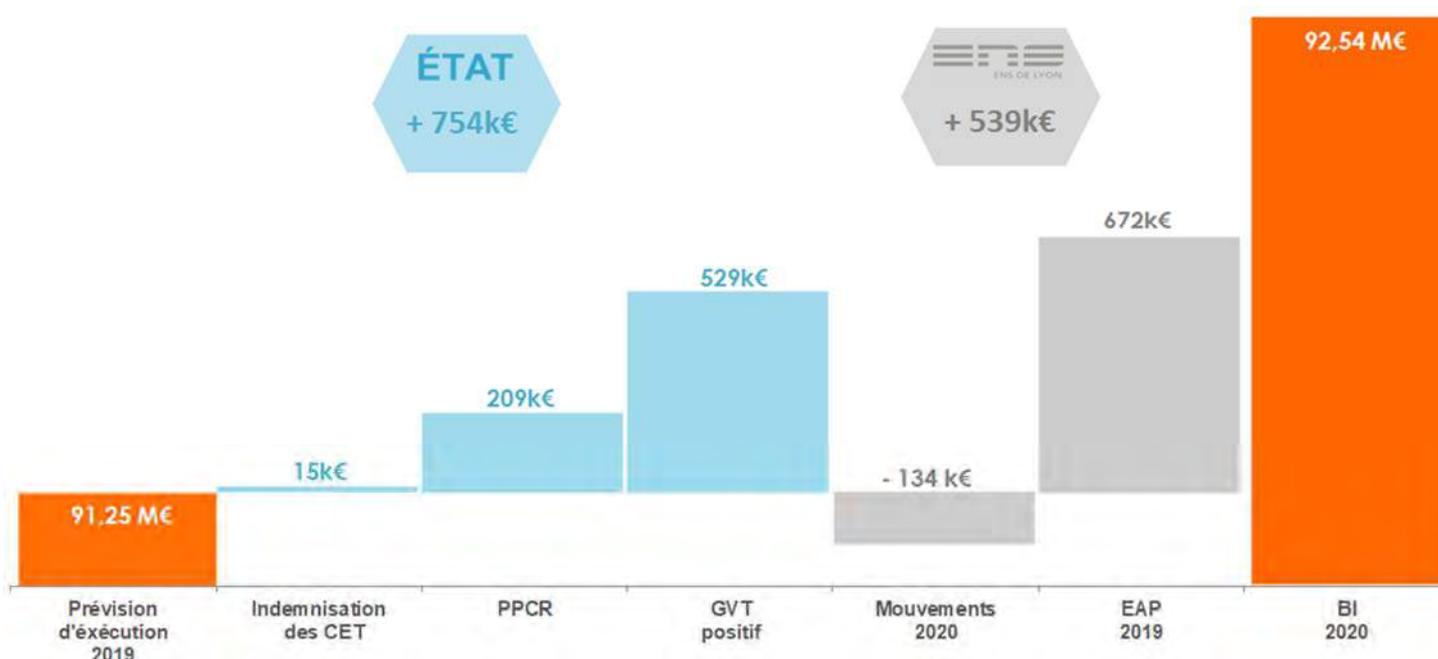


Figure 10 – Évolution structurelle des prévisions de masse salariale État sur emplois budgétaires

Support budgétaire	BI 2020	Prévision exécution 2019	€	%	BR 2019
MSE - dépenses de rémunérations	92 540 651 €	91 247 949 €	1 292 702 €	1,4%	91 790 897 €

La budgétisation de la MSE sur l'exercice 2020 prévoit une hausse des crédits de personnel de **1,2M€ (+ 1,4%)**.

*Pour précision, l'exécution prévisionnelle 2019 de la masse salariale État au global est estimée à **92,12M€**, dont **91,24 M€** sur la partie rémunérations.*

*Aussi, cela conduirait à **une exécution de 99,41% de l'enveloppe votée au BR 2019** sur cette catégorie de dépense.*

La décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale présente l'impact budgétaire des principales mesures mises en œuvre sur l'exercice 2020.

Ces dépenses réparties en fonction de leur nature apparaissent d'une part, comme des mesures d'ordre **réglementaires (obligatoires)** et d'autre part, comme des **décisions de l'établissement** :

➔ **Réglementaires : + 754k€**

- La **revalorisation des montants forfaitaires d'indemnisation des jours CET** et l'**abaissement du seuil** de 20 à 15 jours de compte épargne temps permettant à l'agent de monétiser ses jours épargnés (arrêté du 28 novembre 2018) est estimé à : **+15k€**
- Le **dispositif PPCR** poursuit son déploiement en 2020 : **+209k€** sont prévus dans cet acte budgétaire. Pour rappel, **cette mesure est intégralement compensée par l'État**.
- Le glissement, vieillesse, technicité est un enjeu majeur pour notre établissement. Le **GVT positif** correspond à l'augmentation mécanique de la masse salariale liée aux changements d'échelons, de grades ou de corps des agents titulaires. En maîtrisant et rationalisant sa politique d'emplois, l'établissement peut neutraliser une partie de cette augmentation. Il s'agit alors du **GVT négatif**, qui correspond à l'impact des flux d'entrées et de sorties des agents titulaires : le remplacement des agents en fin de carrière par des agents en début de carrière a généralement un effet financier négatif, ces derniers ayant des indices de rémunération plus faibles (ce montant est intégré dans le schéma d'emplois). Cependant, l'âge moyen des personnels titulaires de l'établissement (46 ans) et l'évolution de leur ancienneté ne permettent pas d'annuler complètement cette charge. En conséquence, l'établissement doit supporter le **GVT solde**.

Pour l'exercice 2020, le **GVT positif** est valorisé à **529k€**, soit plus de 0,5% de la dotation de masse salariale ou des dépenses de rémunérations.

➔ **A l'initiative de l'établissement : + 539 K€**

- **EAP 2019** : les extensions en année pleine (EAP) mesurent les effets financiers des flux d'effectifs 2019 sur l'exercice 2020 : **+672k€**

 Population	EAP 2019 en k€
Élèves fonctionnaires stagiaires	750
EC / contractuels Doc.	-294
BIATSS	216
Total	672

L'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi de 2019 impacte donc positivement les dépenses salariales 2020. Cela s'explique par :

- Les retours de normaliens en année de césure en octobre 2019
- Les mouvements des contractuels doctorants (-6 ETPT)
- Les impacts de la campagne d'emplois 2019
- Les retours / mutations de personnels, principalement lors de la rentrée universitaire

- **Schéma d'emplois 2020** : correspond à la valorisation du coût ou du gain lié aux variations d'effectif sur l'exercice : **- 134k€**

Les dépenses de personnel liées à ces **mouvements prévisionnels** correspondent à l'incidence du solde d'entrées/sorties prévues sur l'exercice à venir, (réintégration, retraites, détachements, mutations, disponibilités, recrutement...).

B- Répartition de la masse salariale État par population

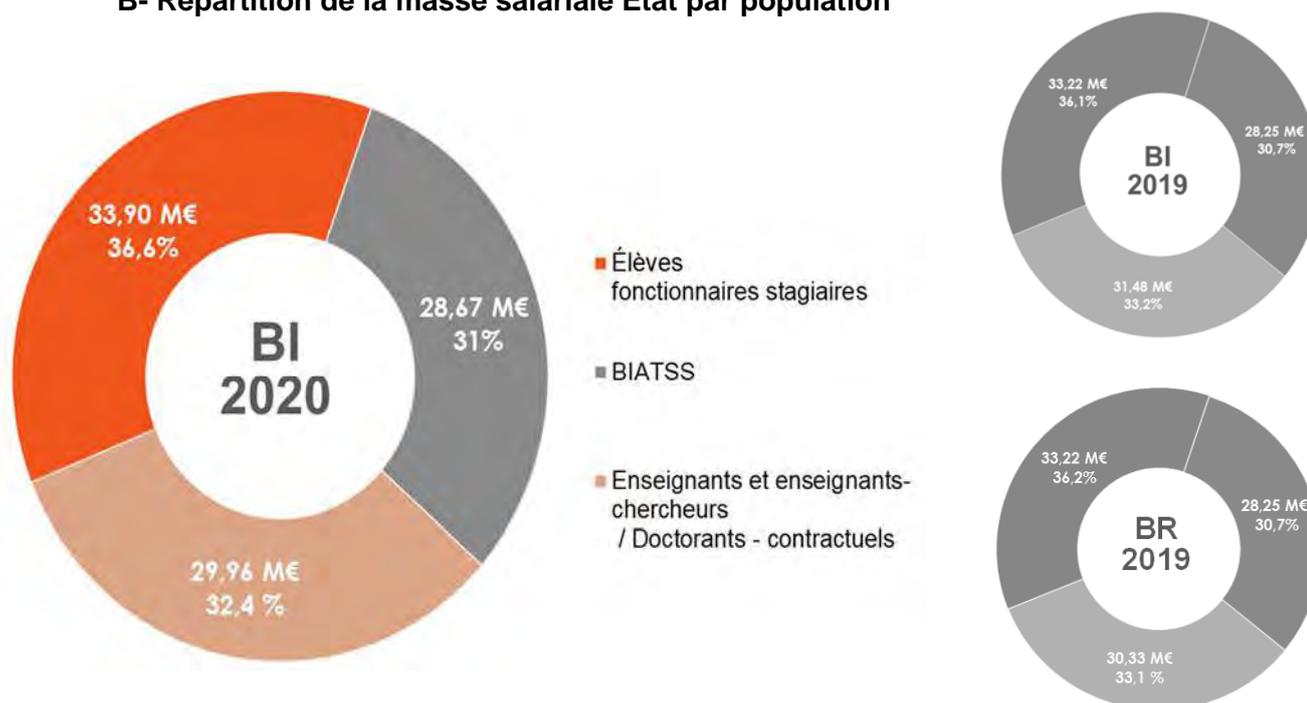


Figure 11 – Répartition de la masse salariale État par population entre la prévision d'exécution

➔ Élèves fonctionnaires stagiaires :

Les dépenses de salaires des **élèves fonctionnaires stagiaires** représentent **36,6%** des dépenses de rémunérations globales.

Population	BI 2020	BI 2019	Écarts	%	BR 2019
Élèves fonctionnaires stagiaires	33 905 949 €	33 219 731 €	686 217 €	2,1%	33 218 869 €

Cette prévision de dépenses est en hausse de **686k€**. Ces mouvements de crédits s'expliquent par :

- l'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi de 2019: + 750k€
- l'impact du GVT positif : +90k€
- les entrées/sorties prévisionnelles 2020 : -158k€

→ Enseignants et enseignants-chercheurs – Doctorants contractuels

Enseignants-Chercheurs	BI 2020	BI 2019	Écarts	%	BR 2019
Doctorants contractuels	5 186 904 €	5 668 213 €	- 481 309 €	-8,5%	5 506 729 €
Enseignants-Chercheurs	24 776 006 €	24 821 115 €	- 45 109 €	-0,2%	24 819 426 €
Total	29 962 910 €	30 489 328 €	- 526 418 €	-1,7%	30 326 155 €

La prévision de masse salariale concernant les **enseignants-chercheurs** est diminuée de **526k€**

Cette baisse résulte entre autres :

- du GVT positif (+ 214k€)
- l'incidence financière du protocole PPCR estimée à +100 k€
- l'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi de 2018 : - 26k€
- le solde des entrées/sorties prévisionnelles 2020 : - 796k€
- Cette diminution sensible résulte du nombre moins important de contractuels doctorants (- 16 ETPT)
- des dépenses salariales en baisse pour les professeurs invités : - **50k€**

→ BIATSS :

Population	BI 2020	BI 2019	Écarts	%	BR 2019
BIATSS	28 671 792 €	28 248 373 €	423 419 €	1,5%	28 245 873 €

Les dépenses salariales des personnels **BIATSS** sont en hausse. Cette augmentation de **423k€** se justifie en partie par :

- l'extension en année pleine du schéma d'emploi 2019 : **75k€**
- du GVT positif : **+ 226k€**
- l'incidence financière du protocole PPCR estimée à : **+109k€**
- la réévaluation de la monétisation des CET : **15k€**

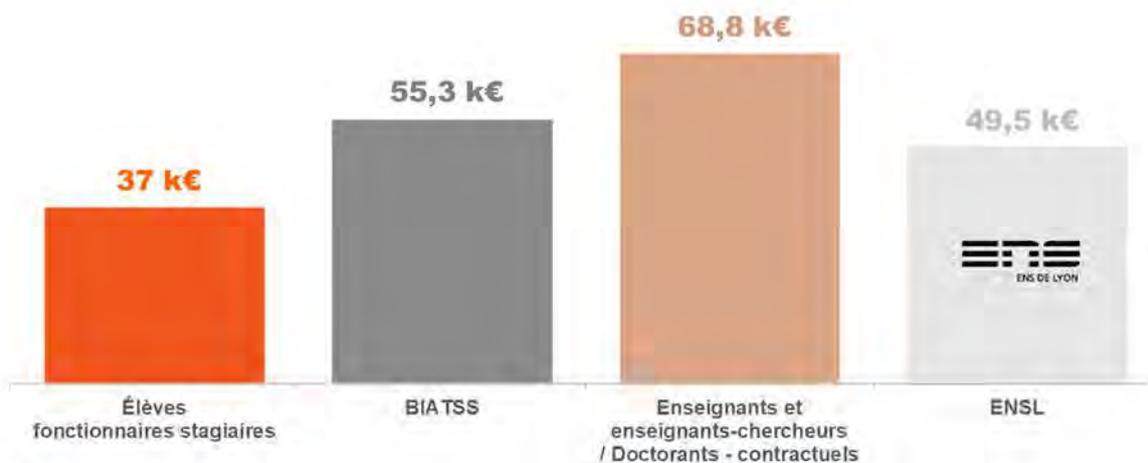


Figure 12 – Coût total employeur prévisionnel moyen selon la population sur masse salariale État

Le **coût total employeur moyen** de l'École est estimé à **49 497 €** dans ce budget, soit un niveau équivalent à celui évalué au BI 2019(49 503 €).

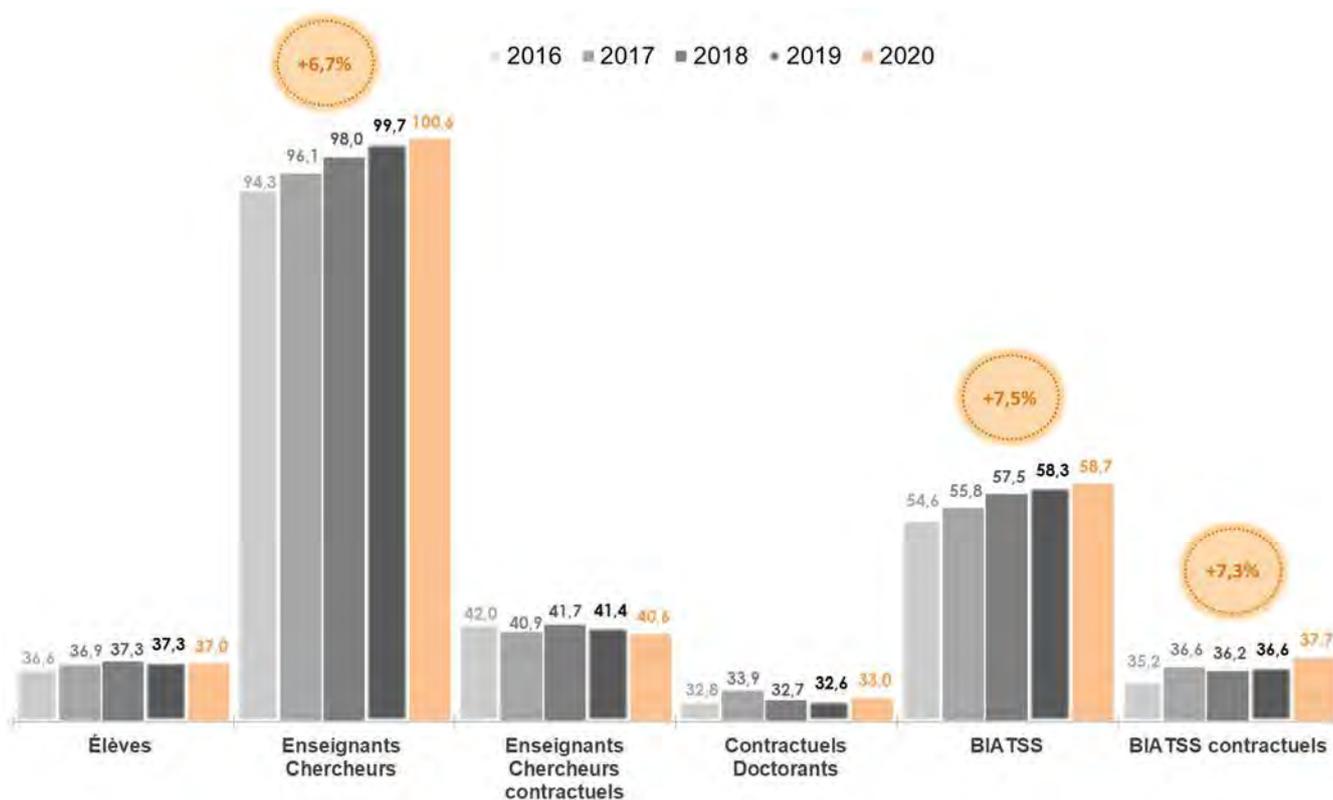


Figure 13 – Évolution annuelle des CTE annuels moyens depuis 2016 en fonction de la population (en k€)

Population	2016	2017	2018	Prév° 2019	Bi 2020	€	%	TCAM*
Élèves	36 616 €	36 902 €	37 303 €	37 256 €	37 022 €	406 €	1,1%	0,3%
Enseignants Chercheurs	94 253 €	96 124 €	98 048 €	99 684 €	100 597 €	6 344 €	6,7%	1,6%
Enseignants Chercheurs contractuels	42 026 €	40 895 €	41 702 €	41 365 €	40 597 €	- 1 429 €	-3,4%	-0,9%
Contractuels Doctorants	32 758 €	33 854 €	32 741 €	32 638 €	32 968 €	209 €	0,6%	0,2%
Sous total EC	46 706 €	47 266 €	47 617 €	47 444 €	47 269 €	564 €	1,2%	0,3%
BIATSS	54 599 €	55 779 €	57 459 €	58 259 €	58 702 €	4 103 €	7,5%	1,8%
BIATSS contractuels	35 190 €	36 593 €	36 205 €	36 599 €	37 748 €	2 559 €	7,3%	1,8%
Sous total BIATSS	52 857 €	53 355 €	54 247 €	54 700 €	55 303 €	2 446 €	4,6%	1,1%
Total	48 360 €	48 947 €	49 460 €	49 457 €	49 497 €	1 137 €	2,4%	0,6%

*Taux de croissance annuel moyen

L'évolution annuelle des coûts salariaux résulte de la mise œuvre de dispositifs de portée nationale et de la politique RH de l'établissement depuis 2016.

Aussi, entre 2016 et 2020, le **CTE moyen des personnels titulaires** augmente de manière significative : **+7,5%** pour les personnels **Biatss titulaires (+1,8% / an en moyenne)**, **+7,3%** pour les agents **Biatss contractuels** et **+ 6,7%** pour la population **Enseignants Chercheurs titulaires (+1,6% / an)**

Cette progression s'explique par l'impact financier d'éléments (réglementaires) tels que le **GVT positif** (près de 500 k€ en moyenne par an), le PPCR, l'indemnitaire obligatoire (CSG), la hausse du **point d'indice** mais aussi, les efforts de revalorisation salariale engagée par l'établissement ces dernières années (**RIFSEEP, alignement entre les régimes indemnitaires des personnels Biatss AENES/ITRF, nouvelle grille pour les agents contractuels**).

A noter sur cette période, le niveau relativement stable des charges et contributions employeurs.

C- Périodicité : évolution mensuelle des dépenses de rémunérations sur support budgétaire État



Figure 14 – Evolution mensuelle des dépenses prévisionnelles de masse salariale

La masse salariale sur emplois budgétaires de l'État est évaluée à **92 540 651€** pour l'exercice 2020.

Les emplois budgétaires sont valorisés en ETPT. Donc, ces dépenses salariales consomment le plafond d'emplois.

Une moyenne de masse salariale État de **7,71M€** est prévue.

L'aspect discontinu de ces dépenses mensuelles de personnel se justifie principalement par des éléments de rémunération dont la mise en paiement n'est pas systématique (primes non mensualisées des enseignants-chercheurs par exemple), et des flux d'entrées et de sorties de personnels.

La spécificité du mois de décembre est à souligner. Celle-ci est la résultante du versement de l'ensemble des primes non mensualisées, d'une éventuelle mise en œuvre du CIA pour les personnels BIATSS, ainsi que des dépenses dont le mois d'impact est encore inconnu lors de la construction budgétaire.

D- Dépenses de personnel par catégorie de rémunération



Figure 15 – Répartition des dépenses de personnel sur emplois budgétaires de l'État, par catégorie de rémunération État consommant le plafond d'emploi (en k€) 2019 et la prévision initiale 2020

Les dépenses de personnel sur masse salariale État par catégorie de rémunération se répartissent ainsi :

- 51,5% correspondent aux **rémunérations principales** des personnels titulaires et contractuels, soit **47,62M€**
- 4,7% correspondent aux différents **régimes indemnitaires** (**4,39M€**)
- 43,8% relèvent des cotisations, **contributions et prestations sociales**, soit **40,52M€**, dont **30,22M€** de cotisation employeur au CAS Pensions

La répartition par catégorie de rémunération demeure globalement stable par rapport à la ventilation prévue en 2019.

Cet équilibre s'explique par la stagnation des taux des diverses charges patronales, dont le CAS Pensions pour le traitement des titulaires.

E- Autres crédits de personnel sur masse salariale État

L'enveloppe globale de masse salariale État inscrite au budget, intègre également **les prévisions de dépenses de personnel ne décomptant pas le plafond d'emplois** (vacations administratives et d'enseignements), **et celles hors paie sans ordonnancement préalable** (hors PSOP), telles que l'action sociale ou la restauration.

Le graphique suivant présente leur répartition selon la typologie de ces dépenses :

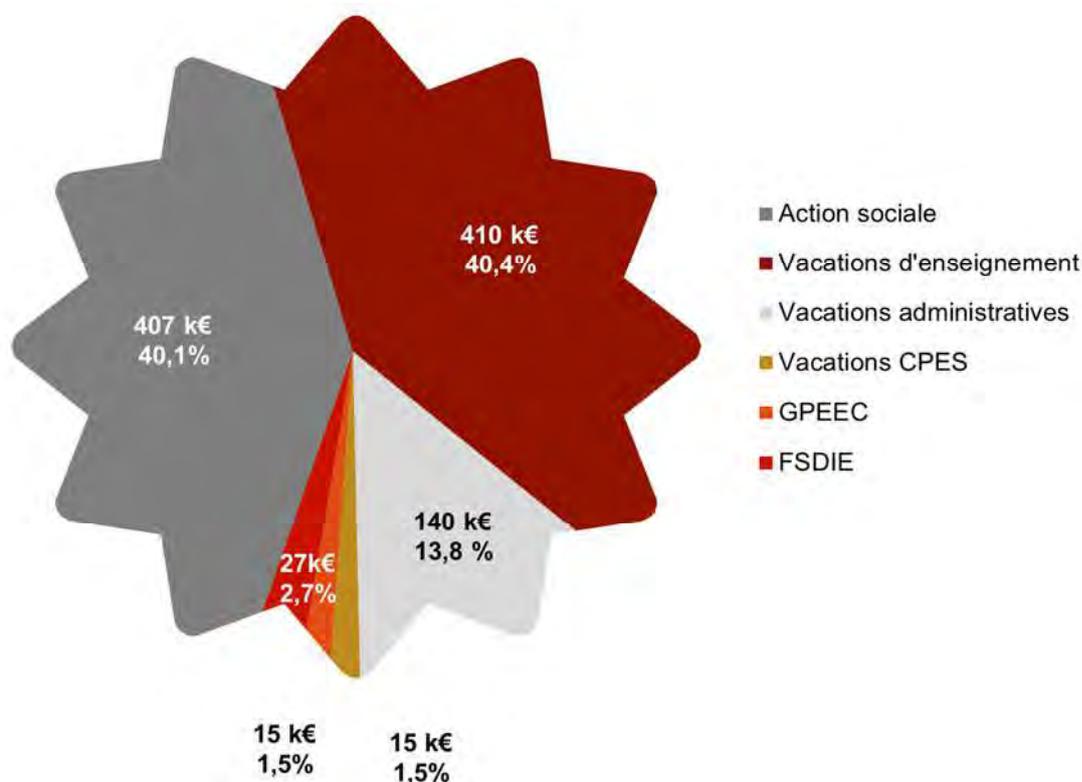


Figure 16 – Ventilation des autres crédits de masse salariale État au BI 2020 par type de rémunération, en montants et pourcentages

Autres dépenses MSE	BI 2020	BI 2019	Écart	BR 2019
H-psop : action sociale / FSDIE	434 050	428 900	5 150	415 667 €
Vacations d'enseignement	410 000	409 500	500	409 500 €
Vacations administratives	140 053	115 826	24 227	99 326 €
Vacations CPES	15 000	30 000	- 15 000	15 000 €
GPEEC	15 000	15 000	-	15 000 €
Total	1 014 103	999 226	14 877	954 493 €

Ces **autres crédits** de personnel comprennent :

- ➔ des prévisions de dépenses concernant **les vacances d'enseignement** relativement équilibrées (par rapport au BI 2019).
- ➔ Des mouvements de crédits sont attendus pour les dépenses d'**action sociale / Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes** : **+5k€** qui s'expliquent par la signature de deux nouvelles conventions de missions, respectivement avec l'ADPT (l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, pour le recrutement d'un agent) et l'ENTPE (l'école de l'aménagement durable du territoire, pour le recrutement d'un économiste de flux).
- ➔ La prévision concernant les **vacations administratives et techniques** est révisée de plus de **24k€**
Cette hausse s'explique par l'ajustement des besoins des services : pour exemple, 45k€ supplémentaires sont prévus pour le recrutement de moniteurs-étudiants à la BDL
- ➔ Les vacances liées à la **CPES** réajuster à **15k€**
- ➔ La masse salariale consacrée à la **Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences** (GPEEC) : **15k€** (exemples : jury de concours ITRF, formateurs...)

F- Plafond d'emplois

Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État de l'établissement est fixé à **1 977 ETPT** (cf. annexe "Tableau des emplois").

Le plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée (ETPT)

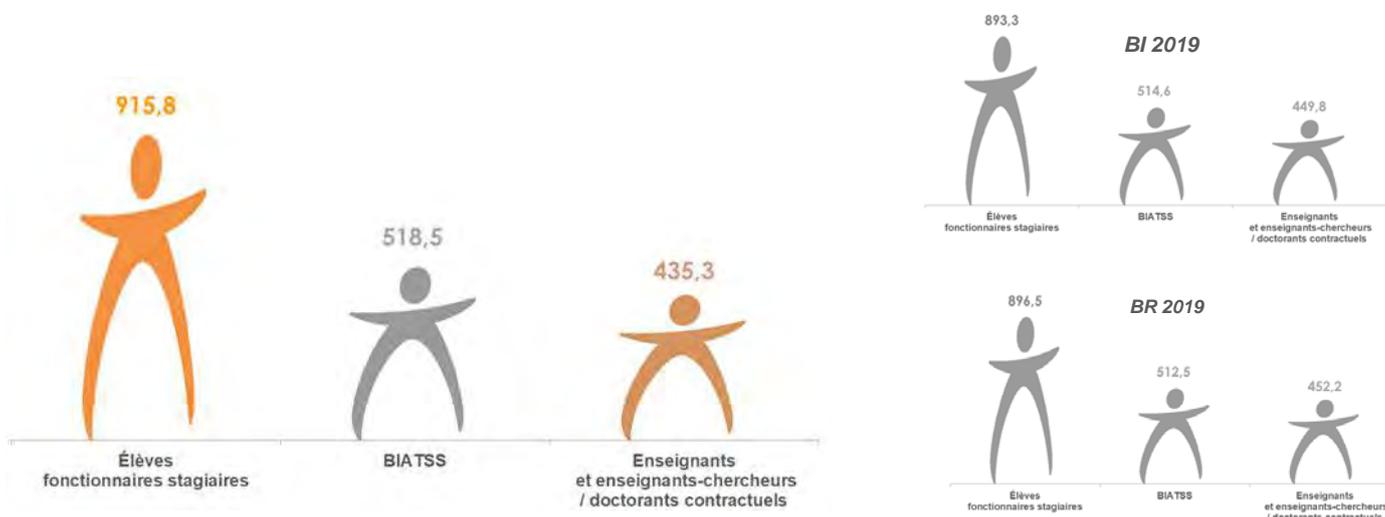


Figure 17 – Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'Etat en 2020

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à **1 869,6 ETPT**. Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et départs prévus sur l'exercice à venir.

La prévision augmente de **12 ETPT** par rapport au **budget initial 2019** en raison de :

- Un nombre d'élèves fonctionnaires stagiaires plus important
- A l'inverse, un nombre de contractuels doctorants moins élevés

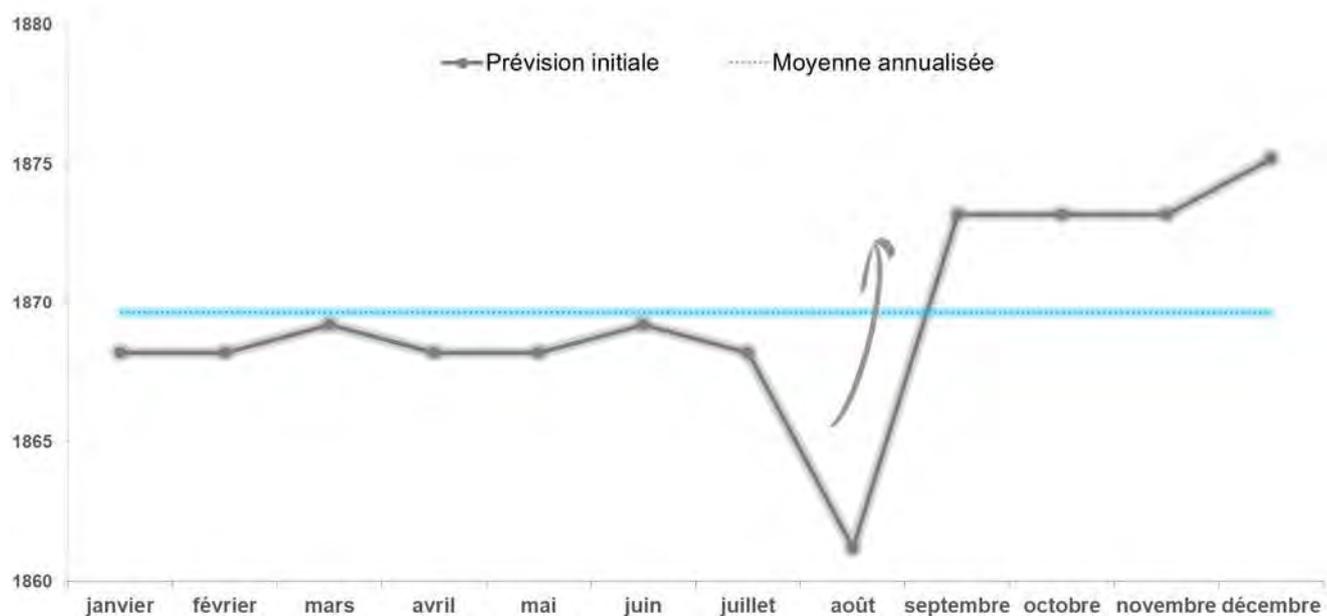


Figure 18 – Courbe de consommation prévisionnelle mensuelle des ETPT 2020 sur supports budgétaires État

Un accroissement significatif des ETPT est observé entre août et septembre.

Ces augmentations coïncident avec le calendrier des campagnes d'emplois et les mouvements attendus lors cette rentrée universitaire (cohorte de doctorants, mutations, détachements, intégrations...)

4.2.4.3 Masse salariale sur ressources propres

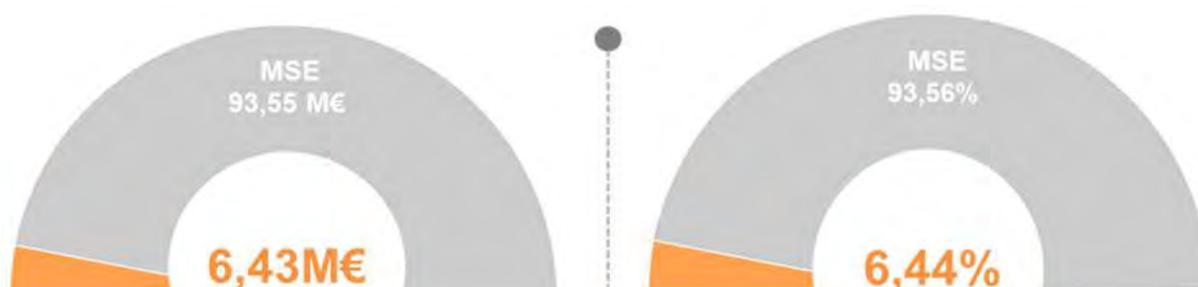


Figure 19 – Part de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel

MS Ressources Propres	BI	BI	Écart	%	BR
	2020	2019			2019
	6 434 944 €	5 840 699 €	594 245 €	10,2%	6 040 158 €

Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à **6 434 944 €** et représentent **6,44%** de l'ensemble des dépenses de masse salariale prévues pour ce budget 2020.

Ces charges augmentent de **594k€ (+10,2%)**, en raison de recrutements sur de nouveaux contrats pour les personnels Enseignants/chercheurs (**+744k€ ; +18,5 ETPT**), et des vacances (**+63k€**).

Dans le même temps, les dépenses de rémunérations prévues pour les personnels Biatss diminuent de **213k€(-6,9 ETPT)**.

Population	BI	BI	Écart	%	BR
	2020	2019			2019
BIATSS	1 368 467	1 582 230	- 213 763	-13,5%	1 811 908 €
EC	4 348 564	3 603 807	744 757	20,7%	3 553 892 €
Vacations	717 913	654 662	63 251	9,7%	674 358 €
Total	6 434 944 €	5 840 699 €	594 245 €	10,2%	6 040 158 €

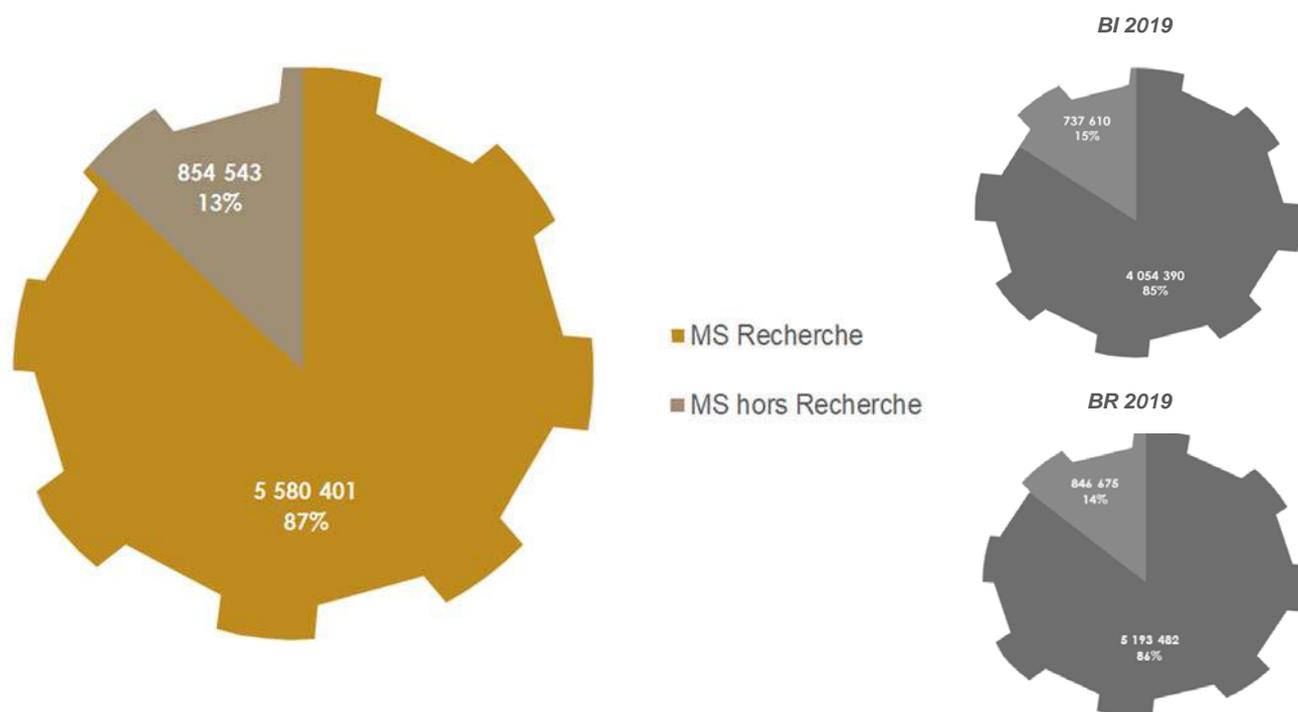


Figure 20 – Répartition globale des crédits de masse salariale sur ressources propres par destination de la dépense

Les dépenses via des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction de ce budget.

L'exécution pourra ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.

➔ Masse salariale :

La part de la masse salariale dédiée à la recherche est en hausse (+ 477k€) et représente 87% de la part des crédits de ressources propres.

Dans le même temps, les crédits "hors recherche" augmentent également : +117k€, dont 63k€ de vacances.

➔ Emplois :

ETPT	BI 2020	BI 2019	Écart	%	BR 2019
BIATSS	35,8	42,7	- 6,9	-16,1%	47,0
EC	104,5	86,0	18,5	21,5%	85,1
Total	140,3	128,7	11,6	9,0%	132,1

Le plafond d'emplois annuel associés aux ressources propres est estimé à 140,3 ETPT en 2020 (+ 9% par rapport au BI 2019).

4.2.4.4 Masse salariale globale et ETPT proposés au vote du CA

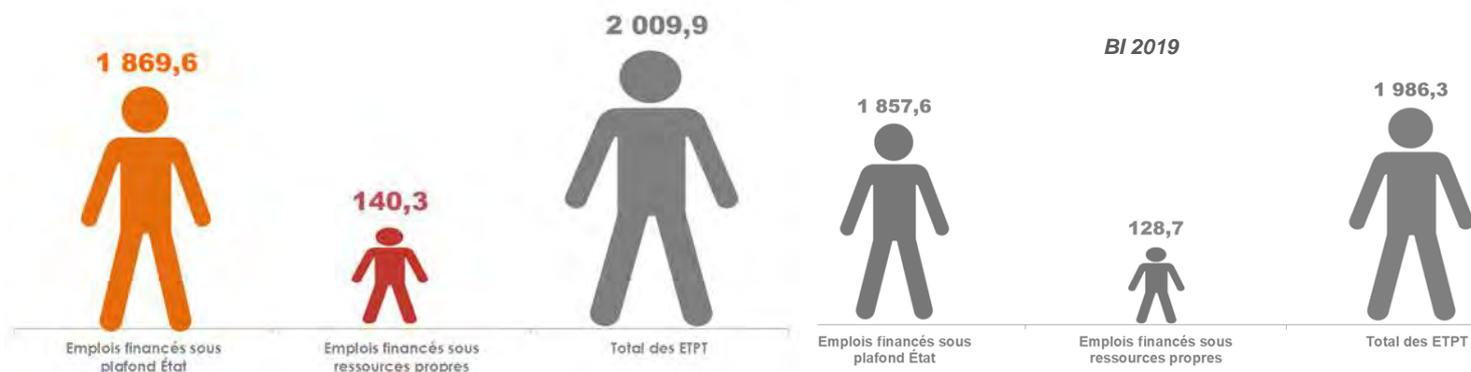


Figure 21 – Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel 2020 (en ETPT)

Les emplois État (1 869,6 ETPT) et les emplois sur ressources propres (140,3 ETPT) s'additionnent et forment le plafond d'emplois de l'établissement (2 009,9 ETPT).

Pour rappel, un plafond global de 1 986,3 ETPT était prévu au budget initial 2019.

Population / Support budgétaire	BI 2020	BI 2019		%	BR 2019
Élèves fonctionnaires stagiaires	915,8	893,3	22,6	2,5%	896,5
Doctorants contractuels	157,3	173,0	-	-9,1%	169,8
Enseignants-Chercheurs	278,0	276,8	1,2	0,4%	282,4
BIATSS	518,5	514,6	3,9	0,8%	512,5
MS État	1 869,6	1 857,6	12,0	0,6%	1 861,2
BIATSS	35,8	42,7	-	-16,1%	47,0
EC / contractuels Doc.	104,5	86,0	18,5	21,5%	85,1
Ressources Propres	140,3	128,7	11,6	9,0%	132,1
Total	2 009,9	1 986,3	23,6	1,2%	1 993,3

- ▶ **Le plafond État** augmente de **12 ETPT**. Cette hausse s'explique par un nombre plus important d'élèves fonctionnaires stagiaires.
- ▶ **Sur le plafond ressources propres**, les ETPT sont également revus à la hausse : **+11,6**

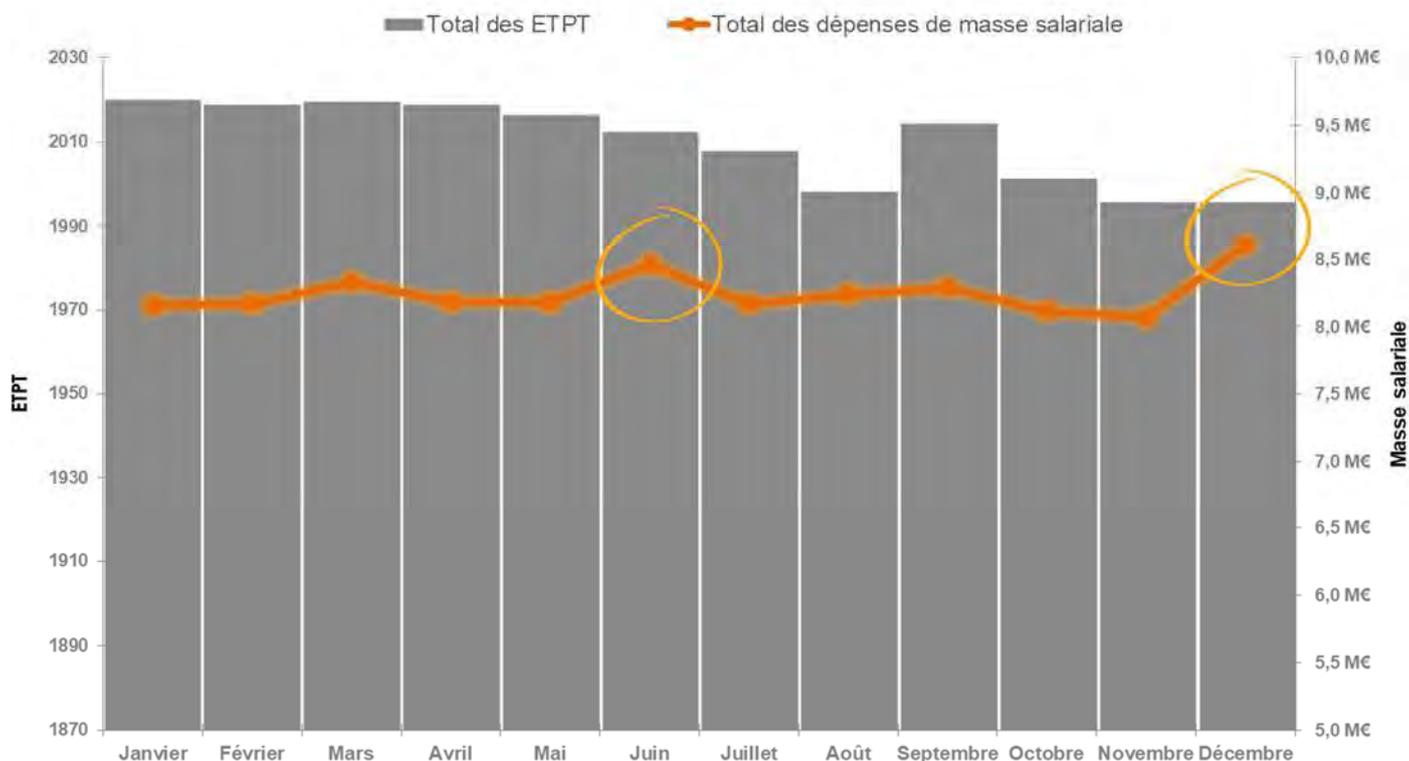


Figure 22 – Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2020 s'élève à **99 989 698 €** pour **2 009,9 ETPT** :

Support budgétaire	MS	ETPT
État	93 554 754 €	1 869,6
Ressources propres	6 434 944 €	140,3
ENSL	99 989 698 €	2 009,9

5. Annexes réglementaires

5.1 Annexe 1 : tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET INITIAL 2020						
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L7129		NOMBRE D'EMPLOIS	
	PERMANENTS	TITULAIRES	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, CHERCHEURS		TITULAIRES	224,8			224,8
		CDI		1,0		1,0
	NON PERMANENTS	CDD	210,5		103,5	314,0
SOUS TOTAL EC			435,3		104,5	539,8
ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES						
BIATSS		TITULAIRES	417,1			417,1
		CDI		17,2		17,2
	NON PERMANENTS	CDD	84,1		35,8	119,9
SOUS TOTAL BIATSS			518,5		35,8	554,3
TOTAL			1 869,6		140,3	2 009,9
PLAFOND DES EMPLOIS FIXES PAR L'ETAT			1 977			
AUTRES EMPLOIS					140,3	
PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION						
						2 009,9

5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires

5.2.1 Tableau des autorisations budgétaires établissement

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	DÉPENSES						RECETTES			
	BR 2019		BI 2020		VARIATION		BR 2019	BI 2020	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	98 785 548 €	98 785 548 €	99 989 698 €	99 989 698 €	1 204 150 €	1 204 150 €	125 685 146 €	126 198 394 €	513 248 €	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	29 874 919 €	29 874 919 €	30 220 717 €	30 220 717 €	345 798 €	345 798 €	115 520 288 €	117 795 917 €	2 273 629 €	Subvention pour charges de service public
Intra-annuel	94 563 825 €	94 563 825 €	95 159 043 €	95 159 043 €	595 218 €	595 218 €	15 000 €	38 500 €	23 500 €	Autres financements de l'Etat
Pluri-annuel	4 221 723 €	4 221 723 €	4 830 655 €	4 830 655 €	608 932 €	608 932 €		90 000 €	90 000 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement	33 957 210 €	32 523 770 €	33 240 831 €	33 028 986 €	-716 379 €	505 216 €	2 022 971 €	1 634 046 €	-388 925 €	Autres financements publics
Intra-annuel	19 554 546 €	19 009 840 €	17 515 727 €	17 238 140 €	-2 038 819 €	-1 771 700 €	8 126 887 €	6 641 831 €	-1 484 956 €	Recettes propres
Pluri-annuel	14 402 664 €	13 513 930 €	15 725 104 €	15 790 846 €	1 322 440 €	2 276 916 €				
dont reversements CDSN	10 011 087 €	8 106 272 €	12 067 800 €	11 225 101 €	2 066 768 €	3 119 889 €	10 336 494 €	10 846 477 €	509 983 €	Recettes fléchées
Intervention							556 972 €	633 293 €	76 321 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	8 875 852 €	9 298 360 €	7 340 138 €	6 573 338 €	-1 535 714 €	-2 725 022 €	7 962 077 €	8 386 441 €	424 364 €	Autres financements publics fléchés
Intra-annuel	5 039 193 €	5 614 593 €	3 746 633 €	3 634 633 €	-1 292 560 €	-1 779 750 €	1 817 445 €	1 826 743 €	9 298 €	Recettes propres fléchées
Pluri-annuel	3 836 659 €	3 683 777 €	3 593 505 €	2 938 705 €	-243 154 €	-945 272 €				
TOTAL DES DÉPENSES	141 618 610 €	140 607 678 €	140 570 667 €	139 592 022 €	-1 047 943 €	-1 015 656 €	136 021 640 €	137 044 871 €	1 023 231 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)							-4 586 038 €	-2 547 151 €		SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)

5.2.2 Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉPENSES										RECETTES			
	BR 2019		BI 2020		VARIATION		BR 2019	BI 2020	VARIATION				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP							
Personnel	98 702 540 €	98 702 540 €	99 946 734 €	99 946 734 €	1 244 194 €	1 244 194 €	124 621 095 €	125 170 701 €	549 606 €	Recettes globalisées			
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	29 874 919 €	29 874 919 €	30 220 717 €	30 220 717 €	345 798 €	345 798 €	114 556 418 €	116 855 224 €	2 298 806 €	Subvention pour charges de service public			
<i>Infra-annuel</i>	94 517 777 €	94 517 777 €	95 159 043 €	95 159 043 €	641 266 €	641 266 €	15 000 €	38 500 €	23 500 €	Autres financements de l'Etat			
<i>Pluri-annuel</i>	4 184 763 €	4 184 763 €	4 787 691 €	4 787 691 €	602 928 €	602 928 €		90 000 €	90 000 €	Fiscalité affectée			
Fonctionnement	32 940 691 €	31 507 251 €	32 211 074 €	31 999 229 €	-729 617 €	491 978 €	1 940 171 €	1 556 046 €	-384 125 €	Autres financements publics			
<i>Infra-annuel</i>	18 554 368 €	18 009 652 €	16 512 432 €	16 234 845 €	-2 041 926 €	-1 774 607 €	8 109 506 €	6 630 931 €	-1 478 575 €	Recettes propres			
<i>Pluri-annuel</i>	14 386 323 €	13 497 599 €	15 698 642 €	15 764 384 €	1 312 309 €	2 266 785 €							
<i>dont reversements COSW</i>	10 011 087 €	8 100 272 €	12 067 860 €	11 225 101 €	2 066 769 €	3 118 629 €							
Investissement	8 847 222 €	9 269 730 €	7 340 138 €	6 573 338 €	-1 507 084 €	-2 696 392 €	10 318 094 €	10 796 477 €	478 383 €	Recettes flechées			
<i>Infra-annuel</i>	5 010 563 €	5 585 953 €	3 746 639 €	3 834 839 €	-1 263 930 €	-1 751 120 €	556 972 €	633 293 €	76 321 €	Financements de l'Etat flechés			
<i>Pluri-annuel</i>	3 836 659 €	3 683 777 €	3 593 505 €	2 738 505 €	-243 154 €	-945 272 €	7 943 677 €	8 336 441 €	392 764 €	Autres financements publics flechés			
							1 817 445 €	1 826 743 €	9 298 €	Recettes propres flechées			
TOTAL DES DÉPENSES	140 490 453 €	139 479 521 €	139 497 946 €	138 519 301 €	-992 507 €	-960 220 €	134 939 189 €	135 967 178 €	1 027 989 €	TOTAL DES RECETTES			
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)							-4 540 332 €	-2 552 123 €		SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)			

5.2.3 Tableau des autorisations budgétaires BDL

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	DÉPENSES						RECETTES			
	BR 2019		BI 2020		VARIATION		BR 2019	BI 2020	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	83 008 €	83 008 €	42 964 €	42 964 €	-40 044 €	-40 044 €	1 064 051 €	1 027 693 €	-36 358 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					0 €	0 €	963 870 €	938 693 €	-25 177 €	Subvention pour charges de service public
<i>Infra-annuel</i>	46 048 €	46 048 €	0 €	0 €	-46 048 €	-46 048 €			0 €	Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	36 960 €	36 960 €	42 964 €	42 964 €	6 004 €	6 004 €			0 €	Fiscalité affectée
							82 800 €	78 000 €	-4 800 €	Autres financements publics
Fonctionnement	1 016 519 €	1 016 519 €	1 029 757 €	1 029 757 €	13 238 €	13 238 €	17 381 €	11 000 €	-6 381 €	Recettes propres
<i>Infra-annuel</i>	1 000 188 €	1 000 188 €	1 003 295 €	1 003 295 €	3 107 €	3 107 €				
<i>Pluri-annuel</i>	16 331 €	16 331 €	26 462 €	26 462 €	10 131 €	10 131 €				
							18 400 €	50 000 €	31 600 €	Recettes fléchées
									0 €	Financements de l'Etat fléchés
							18 400 €	50 000 €	31 600 €	Autres financements publics fléchés
									0 €	Recettes propres fléchées
Investissement	28 630 €	28 630 €	0 €	0 €	-28 630 €	-28 630 €				
<i>Infra-annuel</i>	28 630 €	28 630 €	0 €	0 €	-28 630 €	-28 630 €				
<i>Pluri-annuel</i>			0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	1 128 157 €	1 128 157 €	1 072 721 €	1 072 721 €	-55 436 €	-55 436 €	1 082 451 €	1 077 693 €	-4 758 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)			4 972 €				-45 706 €			SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)

5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

5.3.1 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	23 037 915 €	23 037 915 €	12 846 016 €	12 003 257 €	2 897 €	2 897 €	35 886 828 €	35 044 069 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 061 292 €	1 061 292 €	418 035 €	418 035 €	0 €	0 €	1 479 327 €	1 479 327 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	16 370 722 €	16 370 722 €	360 121 €	360 121 €	2 897 €	2 897 €	16 733 740 €	16 733 740 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 605 901 €	5 605 901 €	12 067 860 €	11 225 101 €	0 €	0 €	17 673 761 €	16 831 002 €
D105 - Bibliothèques et documentation	1 455 845 €	1 455 845 €	1 029 757 €	1 029 757 €	0 €	0 €	2 485 602 €	2 485 602 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 335 583 €	2 335 583 €	1 913 775 €	1 919 313 €	936 700 €	236 700 €	5 186 058 €	4 491 596 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 021 842 €	1 021 842 €	309 396 €	315 639 €	23 723 €	23 723 €	1 354 961 €	1 361 204 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 257 849 €	3 257 849 €	1 268 092 €	1 268 495 €	817 925 €	817 925 €	5 343 866 €	5 344 269 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	950 839 €	950 839 €	435 256 €	435 424 €	70 458 €	70 458 €	1 456 553 €	1 456 721 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	8 577 754 €	8 577 754 €	1 474 080 €	1 473 842 €	56 135 €	56 135 €	10 107 969 €	10 107 531 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	6 659 680 €	6 659 680 €	2 200 194 €	2 200 194 €	1 650 800 €	1 650 800 €	10 510 674 €	10 510 674 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	838 683 €	838 683 €	115 320 €	115 320 €	114 000 €	114 000 €	1 068 003 €	1 068 003 €
D114 - Immobilier	1 456 006 €	1 456 006 €	4 839 670 €	5 494 670 €	3 175 000 €	3 108 200 €	9 470 676 €	10 058 876 €
D115 - Piliage et support	48 155 954 €	48 155 954 €	5 439 609 €	5 403 209 €	388 500 €	388 500 €	53 984 063 €	53 947 663 €
Étudiants	2 241 748 €	2 241 748 €	1 369 666 €	1 370 066 €	104 000 €	104 000 €	3 715 414 €	3 715 814 €
D201 - Aides directes aux étudiants	27 000 €	27 000 €	654 885 €	655 285 €	0 €	0 €	681 885 €	682 285 €
D202 - Aides indirectes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 214 748 €	2 214 748 €	714 781 €	714 781 €	104 000 €	104 000 €	3 033 529 €	3 033 529 €
Total	99 989 698 €	99 989 698 €	33 240 831 €	33 028 986 €	7 340 138 €	6 573 338 €	140 570 667 €	139 592 022 €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
								-2 547 151 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées							Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées			
Subvention pour charges de service public	117 793 917 €	0 €				165 000 €				117 958 917 €	
Droits d'inscription					580 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	580 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					130 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	130 000 €	
Taxe d'apprentissage					60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	60 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					545 884 €	0 €	0 €	83 223 €	0 €	629 107 €	
Valorisation					65 867 €	0 €	0 €	0 €	0 €	65 867 €	
ANR investissements d'avenir				0 €		0 €	3 320 815 €	0 €	0 €	3 320 815 €	
ANR hors investissements d'avenir				372 630 €		0 €	1 823 871 €	0 €	0 €	2 196 501 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				6 120 €		0 €	762 804 €	0 €	0 €	768 924 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				0 €		0 €	1 765 484 €	0 €	0 €	1 765 484 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		38 500 €		1 251 696 €	0 €	488 293 €	713 467 €	0 €	0 €	2 471 956 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 730 235 €	0 €	1 730 235 €	
Autres recettes			90 000 €	3 600 €	5 260 180 €	0 €	0 €	13 285 €	0 €	5 367 065 €	
Total	117 793 917 €	38 500 €	90 000 €	1 634 046 €	6 641 931 €	633 293 €	8 386 441 €	1 826 743 €	1 826 743 €	137 044 871 €	

5.3.2 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	23 037 915 €	23 037 915 €	12 846 016 €	12 003 257 €	2 897 €	2 897 €	35 886 828 €	35 044 069 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 061 292 €	1 061 292 €	418 035 €	418 035 €			1 479 327 €	1 479 327 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	16 370 722 €	16 370 722 €	360 121 €	360 121 €	2 897 €	2 897 €	16 733 740 €	16 733 740 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 605 901 €	5 605 901 €	12 067 860 €	11 225 101 €			17 673 761 €	16 831 002 €
D105 - Bibliothèques et documentation	1 412 881 €	1 412 881 €					1 412 881 €	1 412 881 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 335 583 €	2 335 583 €	1 913 775 €	1 919 313 €	936 700 €	236 700 €	5 186 058 €	4 491 596 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 021 842 €	1 021 842 €	309 396 €	315 639 €	23 723 €	23 723 €	1 354 961 €	1 361 204 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 257 849 €	3 257 849 €	1 268 092 €	1 268 495 €	817 925 €	817 925 €	5 343 866 €	5 344 269 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	950 839 €	950 839 €	435 256 €	435 424 €	70 458 €	70 458 €	1 456 553 €	1 456 721 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	8 577 754 €	8 577 754 €	1 474 080 €	1 473 642 €	56 135 €	56 135 €	10 107 969 €	10 107 531 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	6 659 680 €	6 659 680 €	2 200 194 €	2 200 194 €	1 650 800 €	1 650 800 €	10 510 674 €	10 510 674 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	838 683 €	838 683 €	115 320 €	115 320 €	114 000 €	114 000 €	1 068 003 €	1 068 003 €
D114 - Immobilier	1 456 006 €	1 456 006 €	4 839 670 €	5 494 670 €	3 175 000 €	3 108 200 €	9 470 676 €	10 058 876 €
D115 - Pilotage et support	48 155 954 €	48 155 954 €	5 439 609 €	5 403 209 €	388 500 €	388 500 €	53 984 063 €	53 947 663 €
Étudiants	2 241 748 €	2 241 748 €	1 369 666 €	1 370 066 €	104 000 €	104 000 €	3 715 414 €	3 715 814 €
D201 - Aides directes aux étudiants	27 000 €	27 000 €	654 885 €	655 285 €			681 885 €	682 285 €
D202 - Aides indirectes							0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 214 748 €	2 214 748 €	714 781 €	714 781 €	104 000 €	104 000 €	3 033 529 €	3 033 529 €
Total	99 946 734 €	99 946 734 €	32 211 074 €	31 999 229 €	7 340 138 €	6 573 338 €	139 497 946 €	138 519 301 €
							SOLDE BUDGET AIRE (déficit)	-2 552 123 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	116 855 224 €					165 000 €			117 020 224 €	
Droits d'inscription					580 000 €				580 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					130 000 €				130 000 €	
Taxe d'apprentissage					60 000 €				60 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					545 884 €			83 223 €	629 107 €	
Valorisation					65 867 €				65 867 €	
ANR investissements d'avenir							3 320 815 €		3 320 815 €	
ANR hors investissements d'avenir				372 630 €			1 823 871 €		2 196 501 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				6 120 €			762 804 €		768 924 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							1 765 484 €		1 765 484 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		38 500 €		1 173 696 €		468 293 €	663 467 €		2 343 956 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs								1 730 235 €	1 730 235 €	
Autres recettes			90 000 €	3 800 €	5 249 180 €			13 285 €	5 356 065 €	
Total	116 855 224 €	38 500 €	90 000 €	1 556 046 €	6 630 931 €	633 293 €	8 338 441 €	1 826 743 €	135 967 178 €	

5.3.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	42 964 €	42 964 €	1 029 757 €	1 029 757 €	0 €	0 €	1 072 721 €	1 072 721 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
Total	42 964 €	42 964 €	1 029 757 €	1 029 757 €	0 €	0 €	1 072 721 €	1 072 721 €
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	4 972 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	938 693 €								938 693 €	
Droits d'inscription									0 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE									0 €	
Taxe d'apprentissage									0 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0 €	
Valorisation									0 €	
ANR investissements d'avenir									0 €	
ANR hors investissements d'avenir									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				78 000 €			50 000 €		128 000 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0 €	
Autres recettes					11 000 €				11 000 €	
Total	938 693 €	0 €	0 €	78 000 €	11 000 €	0 €	50 000 €	0 €	1 077 693 €	

5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier

5.4.1 Tableau d'équilibre financier établissement

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR 2019	BI 2020	VARIATION	BR 2019	BI 2020	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	4 586 038 €	2 547 151 €	-2 038 887 €				Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire S/E</i>							<i>dont solde budgétaire S/E (BDL)</i>
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 321 608 €	4 658 265 €	336 657 €	3 790 438 €	4 157 547 €	367 109 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	9 102 646 €	7 400 416 €	-1 702 230 €	3 985 438 €	4 352 547 €	367 109 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie				-5 117 208 €	-3 047 869 €	2 069 339 €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		1 023 872 €	2 252 953 €	-1 229 081 €			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				-3 888 127 €	-4 071 741 €	-183 614 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	9 102 646 €	7 400 416 €	-1 702 230 €	9 102 646 €	7 400 416 €	-1 702 230 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

5.4.2 Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR 2019	BI 2020	VARIATION	BR 2019	BI 2020	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	4 540 332 €	2 552 123 €	-1 988 209 €				Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 218 605 €	4 564 265 €	345 657 €	3 685 438 €	4 052 547 €	367 109 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	8 953 940 €	7 311 388 €	-1 642 552 €	3 880 438 €	4 247 547 €	367 109 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie				-5 073 502 €	-3 063 841 €	2 009 661 €	Variation de trésorerie
<i>dont Abandonnement de la trésorerie fléchée</i>		1 043 288 €	2 237 488 €	-1 194 190 €			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abandonnement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				-3 879 312 €	-4 107 139 €	-227 827 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	8 953 940 €	7 311 388 €	-1 642 552 €	8 953 940 €	7 311 388 €	-1 642 552 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

5.4.3 Tableau d'équilibre financier BDL

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR 2019	BI 2020	VARIATION	BR 2019	BI 2020	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit)	45 706 €				4 972 €	50 678 €	Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts							Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	103 000 €	94 000 €	-9 000 €	105 000 €	105 000 €	0 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	148 706 €	94 000 €	-9 000 €	105 000 €	109 972 €	50 678 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie		15 972 €		-43 706 €		59 678 €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>				-34 891 €	-19 426 €	15 465 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>		35 398 €	44 213 €	-8 815 €			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	148 706 €	109 972 €	-9 000 €	148 706 €	109 972 €	-9 000 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

5.5.1 Tableau des opérations pour compte de tiers établissement

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	3 000 000 €	2 300 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	BEL	554 000 €	556 440 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements	1 053 865 €	1 250 707 €
TOTAL			4 658 265 €	4 157 547 €

Nous constatons un décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations suivantes :

- TVA : le montant des dépenses, pour lesquelles l'établissement peut déduire intégralement ou partiellement la TVA, est supérieur au montant des recettes sur lesquelles la collecte est possible.
- Inscriptions BEL : une partie des encaissements revient à l'ENS et sera donc comptabilisée comme une recette budgétaire
- Reversements partenaires - contrats de recherche : il s'agit de contrats pluriannuels et le décalage est lié aux modalités de reversement prévues par les financeurs et la mise en place des conventions de reversements

5.5.2 Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	2 906 000 €	2 195 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	Bel	554 000 €	556 440 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	1 053 865 €	1 250 707 €
TOTAL			4 564 265 €	4 052 547 €

5.5.3 Tableau des opérations pour compte de tiers BDL

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI		
TVA	C 445	TVA	94 000 €	105 000 €
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautonnement		
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	Bel		
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements		
TOTAL			94 000 €	105 000 €

5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale

5.6.1 Tableau de situation patrimoniale établissement

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale Établissement (ENS de Lyon+BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

	BR 2019	BI 2020	VARIATION	PRODUITS	BR 2019	BI 2020	VARIATION
CHARGES							
Personnel	97 837 692 €	98 681 206 €	843 514 €	Subventions de l'Etat	116 222 237 €	118 422 710 €	2 200 473 €
dont charges de pensions civiles*	29 874 919 €	30 220 717 €	345 798 €	Fiscalité affectée	0 €	90 000 €	90 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	40 283 066 €	40 340 622 €	57 556 €	Autres subventions	9 130 698 €	8 302 470 €	-828 228 €
				Autres produits	13 384 162 €	12 253 990 €	-1 130 172 €
TOTAL DES CHARGES (1)	138 120 758 €	139 021 828 €	901 070 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	138 737 097 €	139 069 170 €	332 073 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	616 339 €	47 342 €	-568 997 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	138 737 097 €	139 069 170 €	332 073 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	138 737 097 €	139 069 170 €	332 073 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'auto-financement (CAF)

	BR 2019	BI 2020	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice	616 339 €	47 342 €	-568 997 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 575 740 €	6 469 898 €	-115 842 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 904 167 €	3 669 914 €	-234 253 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0 €	0 €	0 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	0 €	0 €	0 €
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	0 €	0 €	0 €
= CAF*	3 287 912 €	2 837 326 €	-450 586 €

* capacité d'auto-financement ou insuffisance d'auto-financement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR 2019	BI 2020	VARIATION	RESSOURCES	BR 2019	BI 2020	VARIATION
EMPLOIS							
Insuffisance d'auto-financement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'auto-financement*	3 287 912 €	2 837 326 €	-450 586 €
Investissements	9 457 306 €	6 768 338 €	-2 688 968 €	Financement de l'actif par l'Etat	4 500 €	4 500 €	0 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 424 333 €	611 080 €	-1 813 245 €
				Autres ressources	906 400 €	870 715 €	-35 685 €
Remboursement des dettes financières	0 €	0 €	0 €	Augmentation des dettes financières	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 457 306 €	6 768 338 €	-2 688 968 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 623 145 €	4 323 631 €	-2 299 514 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (5)-(6)				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	2 834 161 €	2 444 707 €	-389 454 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	BR 2019	BI 2020	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-2 834 161 €	-2 444 707 €	389 454 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 283 047 €	603 162 €	-1 679 885 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-5 117 208 €	-3 047 869 €	2 069 339 €
Niveau de FONDS DE ROULEMENT	15 132 277 €	12 687 570 €	-2 444 707 €
Niveau de BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-7 660 153 €	-7 056 991 €	603 162 €
Niveau de la TRESORERIE	22 792 430 €	19 744 561 €	-3 047 869 €

5.6.2 Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel		BR 2019	BI 2020	VARIATION	PRODUITS	BR 2019	BI 2020	VARIATION
CHARGES								
Personnel		97 754 684 €	98 636 242 €	883 558 €	Subventions de l'Etat	115 258 367 €	117 494 017 €	2 225 650 €
dont charges de pensions civiles*		29 874 919 €	30 220 717 €	345 798 €	Fiscalité affectée	0 €	90 000 €	90 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention		39 229 847 €	39 280 412 €	50 565 €	Autres subventions	8 994 182 €	8 155 044 €	-839 138 €
TOTAL DES CHARGES (1)		136 884 531 €	137 918 654 €	934 123 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	137 000 870 €	137 965 996 €	365 126 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		616 339 €	47 342 €	-568 997 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)		137 600 870 €	137 965 996 €	365 126 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	137 000 870 €	137 965 996 €	365 126 €

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2019	BI 2020	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice	616 339 €	47 342 €	-568 997 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 539 040 €	6 429 445 €	-109 595 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 895 707 €	3 663 859 €	-231 848 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice			
= CAF*	3 259 672 €	2 812 928 €	-446 744 €

* Capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR 2019	BI 2020	VARIATION	RESSOURCES	BR 2019	BI 2020	VARIATION
EMPLOIS				RESSOURCES			
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	3 259 672 €	2 812 928 €	-446 744 €
Investissements	9 428 676 €	6 768 338 €	-2 660 338 €	Financement de l'actif par l'Etat	4 500 €	4 500 €	0 €
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 424 333 €	611 090 €	-1 813 243 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 428 676 €	6 768 338 €	-2 660 338 €	Autres ressources	806 400 €	870 715 €	-35 685 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				Augmentation des dettes financières	6 594 905 €	4 299 233 €	-2 295 672 €
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 833 771 €	2 469 105 €	-364 666 €
				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)			

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	BR 2019	BI 2020	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - AUGMENTATION OUI/DIMINUTION	-2 833 771 €	-2 469 105 €	364 666 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 239 731 €	594 736 €	-1 644 995 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OUI/DIMINUTION	-5 073 502 €	-3 063 841 €	2 009 661 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	14 901 625 €	12 432 520 €	-2 469 105 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-7 705 285 €	-7 110 549 €	594 736 €
Niveau de la TRESORERIE	22 606 910 €	19 543 069 €	-3 063 841 €

5.6.3 Tableau de situation patrimoniale BDL

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

	BR 2019	BI 2020	VARIATION	PRODUITS	BR 2019	BI 2020	VARIATION
CHARGES							
Personnel	83 008 €	42 984 €	-40 044 €	Subventions de l'Etat	963 870 €	838 693 €	-25 177 €
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 053 219 €	1 080 210 €	6 991 €	Autres subventions	146 516 €	147 426 €	910 €
				Autres produits	25 841 €	17 055 €	-8 786 €
TOTAL DES CHARGES (1)	1 136 227 €	1 103 174 €	-33 053 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 136 227 €	1 103 174 €	-33 053 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 136 227 €	1 103 174 €	-33 053 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	1 136 227 €	1 103 174 €	-33 053 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2019	BI 2020	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0 €	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	36 700 €	30 453 €	-6 247 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 460 €	6 055 €	-2 405 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice			
= CAF ou IAF*	28 240 €	24 398 €	-3 842 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR 2019	BI 2020	VARIATION	RESSOURCES	BR 2019	BI 2020	VARIATION
EMPLOIS							
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	28 240 €	24 398 €	-3 842 €
Investissements	28 630 €	0 €	-28 630 €	Financement de l'actif par l'Etat			
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources			
				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	28 630 €	0 €	-28 630 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	28 240 €	24 398 €	-3 842 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)		24 398 €	24 008 €	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	390 €	0 €	0 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2019	BI 2020	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-390 €	24 398 €	24 788 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	43 316 €	8 426 €	-34 890 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-43 706 €	15 972 €	59 678 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	230 652 €	255 050 €	24 398 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	46 132 €	53 558 €	8 426 €
Niveau de la TRESORERIE	185 520 €	201 492 €	15 972 €

5.7 Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie

Tableau présentant le plan de trésorerie

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	22 792 430 €	43 513 001 €	35 045 548 €	27 273 846 €	45 013 790 €	35 381 708 €	23 561 251 €	53 525 100 €	44 725 240 €	33 587 537 €	40 988 535 €	31 131 355 €	
<i>dont placements</i>	0												
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globales	29 123 658 €	955 981 €	767 189 €	30 245 826 €	660 305 €	435 939 €	41 776 562 €	323 224 €	296 980 €	19 485 444 €	730 339 €	2 396 969 €	126 198 394 €
Subvention pour charges de service F	29 120 818 €			29 120 818 €			40 852 552 €			17 472 491 €		1 227 240 €	117 793 917 €
Autres financements de l'Etat				1 500 €		20 000 €	3 000 €		14 000 €				38 500 €
Fiscalité affectée				22 500 €		22 500 €						45 000 €	90 000 €
Autres financements publics		180 628 €	316 886 €	122 367 €	51 065 €	34 800 €	79 860 €	37 806 €	48 972 €	294 641 €	162 302 €	304 719 €	1 634 046 €
Recettes propres	2 840 €	775 353 €	450 303 €	978 641 €	609 240 €	381 139 €	818 650 €	285 418 €	233 988 €	719 312 €	568 037 €	820 010 €	6 641 931 €
A2. Recettes budgétaires fléchées	1 287 703 €	1 640 054 €	1 771 132 €	659 519 €	883 083 €	665 307 €	342 494 €	409 775 €	238 627 €	455 146 €	1 586 198 €	896 342 €	10 846 477 €
Financements de l'Etat fléchés	59 488 €	131 250 €	88 405 €		4 000 €	130 000 €		150 650 €		44 500 €	25 000 €		633 293 €
Autres financements publics fléchés	592 603 €	1 341 544 €	1 586 227 €	659 519 €	869 083 €	211 350 €	182 494 €	250 325 €	238 627 €	346 346 €	1 304 924 €	793 300 €	8 386 441 €
Recettes propres fléchées	635 612 €	167 260 €	96 500 €	7 825 545 €	20 000 €	323 957 €	150 000 €	8 800 €		65 300 €	258 272 €	103 042 €	1 826 743 €
A3. Opérations non budgétaires	577 800 €	924 700 €	1 223 621 €	101 700 €	436 200 €	30 400 €	30 000 €	553 600 €	130 000 €	44 200 €	50 800 €	249 526 €	4 352 547 €
Nouveaux emprunts - cautions des ré	8 800 €	2 100 €	1 000 €	1 700 €	1 400 €	400 €		53 600 €	120 000 €	4 200 €	800 €	1 000 €	195 000 €
Opérations gérées en compte de tiers	569 000 €	22 600 €	1 200 621 €		34 800 €			500 000 €	10 000 €	40 000 €	50 000 €	218 000 €	2 300 000 €
TVA encassée		900 000 €		100 000 €	400 000 €	30 000 €	30 000 €	500 000 €					
Autres encaissements sur comptes de tiers													0 €
A. TOTAL	30 989 160 €	3 520 735 €	3 761 942 €	31 007 145 €	1 989 588 €	1 131 646 €	42 149 056 €	1 286 599 €	665 587 €	19 985 790 €	2 367 335 €	3 542 837 €	141 397 418 €
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	9 672 319 €	11 125 522 €	10 485 363 €	11 285 545 €	10 640 281 €	10 941 522 €	11 052 691 €	9 487 129 €	10 255 161 €	10 619 841 €	10 996 660 €	13 207 383 €	129 769 417 €
Personnel	7 822 319 €	7 825 622 €	7 985 363 €	7 835 545 €	7 840 281 €	8 141 522 €	7 862 691 €	7 937 129 €	7 955 161 €	7 819 841 €	7 796 660 €	8 347 009 €	95 159 043 €
Fonctionnement	1 700 000 €	2 700 000 €	2 300 000 €	3 200 000 €	2 700 000 €	2 600 000 €	2 800 000 €	1 500 000 €	2 100 000 €	2 300 000 €	2 500 000 €	2 988 241 €	29 365 241 €
Intervention													0 €
Investissement	150 000 €	600 000 €	200 000 €	250 000 €	100 000 €	200 000 €	400 000 €	50 000 €	200 000 €	500 000 €	700 000 €	1 892 133 €	5 242 133 €
B2. Dépenses sur recettes fléchées	513 930 €	550 516 €	838 881 €	597 877 €	727 286 €	1 150 181 €	910 216 €	517 830 €	1 292 929 €	762 540 €	823 455 €	1 136 862 €	9 822 805 €
Personnel	421 138 €	427 539 €	430 072 €	432 589 €	423 711 €	407 677 €	402 164 €	389 078 €	417 124 €	377 535 €	355 771 €	346 257 €	4 830 655 €
Fonctionnement	83 327 €	99 314 €	180 414 €	150 144 €	256 252 €	512 504 €	366 075 €	109 822 €	366 075 €	366 075 €	439 289 €	731 454 €	3 660 745 €
Intervention													
Investissement	9 465 €	23 663 €	228 395 €	15 144 €	47 325 €	230 000 €	141 977 €	18 930 €	509 730 €	18 930 €	28 395 €	59 251 €	1 331 205 €
B3. Opérations non budgétaires	82 340 €	312 150 €	209 400 €	1 383 779 €	254 100 €	860 400 €	222 300 €	81 500 €	255 200 €	202 410 €	404 400 €	585 286 €	4 853 265 €
Nouveaux emprunts - cautions des ré	11 240 €	11 250 €	3 400 €	10 400 €	28 100 €	57 400 €	64 500 €	1 500 €	2 400 €	1 810 €	2 000 €	1 000 €	195 000 €
Opérations gérées en compte de tiers	1 100 €	900 €	6 000 €	1 023 379 €	26 000 €	553 000 €	7 800 €	2 800 €	2 800 €	600 €	2 400 €	34 286 €	1 658 265 €
TVA décaissée	70 000 €	30 000 €	200 000 €	350 000 €	200 000 €	250 000 €	150 000 €	80 000 €	250 000 €	200 000 €	400 000 €	550 000 €	3 000 000 €
Autres décaissements sur comptes de tiers													
B. TOTAL	10 268 589 €	11 988 188 €	11 533 644 €	13 267 201 €	11 621 669 €	12 952 103 €	12 185 207 €	10 086 469 €	11 803 290 €	11 584 791 €	12 224 515 €	14 829 631 €	144 445 287 €
(2) SOLDE DU MOIS - A - B	20 720 571 €	-8 467 453 €	-7 771 702 €	17 739 944 €	-9 632 081 €	-11 820 457 €	29 963 849 €	-8 799 860 €	-11 137 703 €	7 400 999 €	-9 857 180 €	-11 366 794 €	-3 047 869 €
SOLDE CUMULE (1) + (2)	43 513 001 €	35 045 548 €	27 273 846 €	45 013 790 €	35 381 708 €	23 561 251 €	53 525 100 €	44 725 240 €	33 587 537 €	40 988 535 €	31 131 355 €	19 744 561 €	19 744 561 €
													1 023 872 €
													-500 718 €

dont trésorerie fléchée = A2 - B2
dont réserves sur op. non budgétaires = A3-B3



5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 - EPSCP
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées *

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		2 147 698 €	1 023 872 €	-2 353 451 €	-396 278 €
Recettes fléchées (b)	32 856 692 €	10 846 477 €	6 114 546 €	4 201 952 €	4 245 802 €
Financements de l'État fléchés	1 517 851 €	633 293 €	460 026 €	319 374 €	213 750 €
Autres financements publics fléchés	28 271 714 €	9 398 441 €	4 621 052 €	3 480 980 €	3 906 910 €
Recettes propres fléchées	3 067 127 €	1 826 743 €	1 033 474 €	401 598 €	95 242 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	30 708 994 €	9 822 605 €	8 467 997 €	4 598 230 €	2 702 639 €
Personnel					
AE-CP	12 143 857 €	4 830 655 €	3 574 695 €	1 672 338 €	699 200 €
Fonctionnement et intervention					
AE	9 907 568 €	3 657 244 €	3 211 194 €	1 879 802 €	780 107 €
CP	9 859 046 €	3 660 745 €	3 153 831 €	1 866 392 €	781 439 €
Investissement					
AE	9 083 128 €	1 686 205 €	1 378 971 €	941 500 €	849 000 €
CP	8 706 091 €	1 331 205 €	1 739 471 €	1 000 500 €	1 222 000 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	2 147 698 €	1 023 872 €	-2 353 451 €	-396 278 €	1 543 163 €

X repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE au titre des années antérieures	AE recettes ou reprogrammées en année n	AE recettes ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertures en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouvertures au titre des années antérieures	CP recettes ou reprogrammées en année n	CP consommés au titre des années antérieures	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer au 31/12 en fin d'année n (CP)	
R1-SCSP	731 250 €	246 907 €	0 €	120 338 €	120 338 €	247 402 €	0 €	247 402 €	111 489 €	363 944 €	(109 242,49,11)	9 433 €	
R6-HORS ANR	262 706 €	123 828 €	0 €	109 072 €	109 072 €	123 703 €	0 €	123 703 €	109 197 €	29 806 €	0 €	0 €	
R7-ANR Avenir	9 329 096 €	2 628 857 €	0 €	1 858 808 €	1 858 808 €	2 619 088 €	0 €	2 619 088 €	2 558 209 €	4 711 654 €	19 139 €	1 905 €	
R8-ANR hors Avenir	12 266 102 €	3 320 089 €	0 €	2 777 588 €	2 777 588 €	3 320 089 €	0 €	3 320 089 €	3 259 210 €	6 892 892 €	1 905 €	1 905 €	
R9-SUBV REGION	3 197 791 €	1 542 482 €	0 €	574 274 €	574 274 €	1 540 647 €	0 €	1 540 647 €	1 540 647 €	1 081 065 €	0 €	0 €	
R10-SUBV UE	26 623 624 €	4 532 269 €	0 €	2 374 122 €	2 374 122 €	4 518 787 €	0 €	4 518 787 €	4 518 787 €	19 714 233 €	7 16 482 €	0 €	
R11-SUBV AUTRES	5 178 335 €	2 341 027 €	0 €	787 218 €	787 218 €	2 335 191 €	0 €	2 335 191 €	2 335 191 €	2 070 088 €	38 324 €	0 €	
R12-FOND	5 178 335 €	2 341 027 €	0 €	787 218 €	787 218 €	2 335 191 €	0 €	2 335 191 €	2 335 191 €	2 070 088 €	38 324 €	0 €	
R13-AUTRES	72 488 €	31 750 €	0 €	29 150 €	29 150 €	31 750 €	0 €	31 750 €	29 150 €	11 589 €	0 €	0 €	
Autorisancement	282 597 €	246 397 €	0 €	38 200 €	38 200 €	246 397 €	0 €	246 397 €	38 200 €	38 200 €	1 €	1 €	
Total contrats de recherche	63 798 097 €	21 444 839 €	0 €	9 541 891 €	9 541 891 €	21 358 493 €	0 €	21 358 493 €	8 844 902 €	32 003 057 €	783 246 €	0 €	
R1-SCSP	43 793 031 €	20 957 295 €	0 €	12 123 970 €	12 123 970 €	20 957 295 €	0 €	20 957 295 €	11 281 211 €	17 111 775 €	17 806 673 €	0 €	
R6-HORS ANR	1 540 334 €	1 179 547 €	0 €	144 185 €	144 185 €	1 165 481 €	0 €	1 165 481 €	1 165 481 €	21 €	0 €	0 €	
R7-ANR Avenir	406 200 €	207 655 €	0 €	170 377 €	170 377 €	200 728 €	0 €	200 728 €	170 377 €	28 168 €	6 997 €	0 €	
R8-ANR hors Avenir	3 015 099 €	2 208 946 €	0 €	82 185 €	82 185 €	2 233 624 €	0 €	2 233 624 €	2 233 624 €	726 070 €	-27 179 €	0 €	
R9-SUBV REGION	1 542 482 €	787 218 €	0 €	152 427 €	152 427 €	787 218 €	0 €	787 218 €	787 218 €	44 944 €	0 €	0 €	
R10-SUBV UE	5 000 €	4 908 €	0 €	0 €	0 €	4 908 €	0 €	4 908 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
R11-SUBV AUTRES	5 178 335 €	2 341 027 €	0 €	787 218 €	787 218 €	2 335 191 €	0 €	2 335 191 €	2 335 191 €	2 070 088 €	38 324 €	0 €	
R12-FOND	5 178 335 €	2 341 027 €	0 €	787 218 €	787 218 €	2 335 191 €	0 €	2 335 191 €	2 335 191 €	2 070 088 €	38 324 €	0 €	
R13-AUTRES	72 488 €	31 750 €	0 €	29 150 €	29 150 €	31 750 €	0 €	31 750 €	29 150 €	11 589 €	0 €	0 €	
Autorisancement	282 597 €	246 397 €	0 €	38 200 €	38 200 €	246 397 €	0 €	246 397 €	38 200 €	38 200 €	1 €	1 €	
Total contrats d'investissement	49 109 305 €	33 721 404 €	0 €	12 660 463 €	12 660 463 €	16 763 276 €	0 €	16 763 276 €	11 818 104 €	2 727 439 €	17 800 558 €	0 €	
R7-ANR Avenir	5 852 207 €	5 842 507 €	0 €	39 700 €	39 700 €	5 497 507 €	0 €	5 497 507 €	384 700 €	0 €	0 €	0 €	
R7-ANR hors Avenir	3 074 459 €	778 159 €	0 €	1 335 300 €	1 335 300 €	778 159 €	0 €	778 159 €	1 335 300 €	961 000 €	0 €	0 €	
Total programmes pluriannuels d'investissement	8 926 666 €	6 620 666 €	0 €	1 375 000 €	1 375 000 €	6 275 666 €	0 €	6 275 666 €	1 720 000 €	961 000 €	0 €	0 €	
R1-SCSP	25 393 108 €	25 393 108 €	0 €	0 €	0 €	2 581 633 €	0 €	2 581 633 €	905 000 €	0 €	0 €	21 506 475 €	
Contrat de partenariat public-privé	25 393 108 €	25 393 108 €	0 €	0 €	0 €	2 581 633 €	0 €	2 581 633 €	905 000 €	0 €	0 €	21 506 475 €	
Total	147 248 776 €	87 180 017 €	0 €	23 577 284 €	23 577 284 €	46 970 068 €	0 €	46 970 068 €	23 288 006 €	36 691 495 €	40 480 279 €	0 €	

pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppe :

SA total personnel	12 129 757 €	4 830 655 €	12 129 757 €	4 830 655 €
SA total fonctionnement	65 189 973 €	15 725 104 €	65 189 973 €	15 725 104 €
SA total investissement	3 897 297 €	3 021 625 €	3 897 297 €	3 021 625 €

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs		Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements en fin d'année n		
R1-SCSP	731 250 €	0 €	281 250 €	186 000 €	285 000 €	(109 115,10,11)
R6-HORS ANR	262 706 €	0 €	227 588 €	2 777 588 €	3 753 865 €	0 €
R7-ANR Avenir	9 329 096 €	0 €	7 748 949 €	1 623 871 €	2 894 182 €	0 €
R8-ANR hors Avenir	12 266 102 €	0 €	10 288 908 €	613 304 €	1 555 879 €	0 €
R9-SUBV REGION	3 197 791 €	0 €	2 208 946 €	1 088 800 €	1 088 800 €	0 €
R10-SUBV UE	5 000 €	0 €	5 178 335 €	1 730 235 €	1 532 243 €	0 €
R11-SUBV AUTRES	5 178 335 €	0 €	5 842 737 €	49 259 €	9 674 €	0 €
R12-FOND	5 178 335 €	0 €	5 842 737 €	49 259 €	9 674 €	0 €
R13-AUTRES	72 488 €	0 €	63 907 301 €	14 325 178 €	10 926 823 €	20 443 877 €
Autorisancement	282 597 €	0 €	246 397 €	38 200 €	18 540 592 €	0 €
Total contrats de recherche	63 798 097 €	0 €	63 907 301 €	14 325 178 €	10 926 823 €	20 443 877 €
R1-SCSP	43 793 031 €	0 €	39 700 €	1 152 336 €	138 579 €	0 €
R6-HORS ANR	1 540 334 €	0 €	1 179 547 €	149 500 €	20 419 €	0 €
R7-ANR Avenir	406 200 €	0 €	1 703 377 €	1 870 954 €	125 532 €	0 €
R8-ANR hors Avenir	3 015 099 €	0 €	2 208 946 €	25 575 €	1 118 570 €	0 €
R9-SUBV REGION	1 542 482 €	0 €	787 218 €	4 908 €	4 908 €	0 €
R10-SUBV UE	5 000 €	0 €	4 908 €	0 €	0 €	0 €
R11-SUBV AUTRES	5 178 335 €	0 €	5 842 737 €	49 259 €	9 674 €	0 €
R12-FOND	5 178 335 €	0 €	5 842 737 €	49 259 €	9 674 €	0 €
R13-AUTRES	72 488 €	0 €	63 907 301 €	14 325 178 €	10 926 823 €	20 443 877 €
Autorisancement	282 597 €	0 €	246 397 €	38 200 €	18 540 592 €	0 €
Total contrats d'investissement	49 109 305 €	0 €	49 109 305 €	11 338 633 €	20 079 887 €	0 €
R7-ANR Avenir	5 852 207 €	0 €	5 497 507 €	384 700 €	0 €	0 €
R7-ANR hors Avenir	3 074 459 €	0 €	5 497 507 €	384 700 €	0 €	0 €
Total programmes pluriannuels d'investissement	8 926 666 €	0 €	5 497 507 €	384 700 €	0 €	0 €
R1-SCSP	25 393 108 €	0 €	2 581 633 €	905 000 €	21 906 475 €	0 €
Contrat de partenariat public-privé	25 393 108 €	0 €	2 581 633 €	905 000 €	21 906 475 €	0 €
Total	147 248 776 €	3 307 026 €	49 833 403 €	22 678 458 €	71 629 868 €	0 €



5.12 Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche

Unités		MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT											
		Moyens de l'établissement	CNRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements			
WO Institut d'Asie Orientale UMR 5062 - L15	Fonctionnement	26 324 50 €	29 500 €										
	Personnel	Emplis											
TRIANGU E Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5206 - L19	Fonctionnement	2 500 €											
	Personnel	Emplis											
Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5611 - L29	Fonctionnement	55 743 €	73 500 €							76 000 €			44 000 €
	Personnel	Emplis											
ICAR Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations UMR5191 - L16	Fonctionnement	3 000 €											
	Personnel	Emplis											
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600 - L12	Fonctionnement	46 465 50 €	120 000 €										63 450 €
	Personnel	Emplis											
CMM Centre Max WEBER UMR 5040 - L14	Fonctionnement	10 000 €											
	Personnel	Emplis											
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190 - L17	Fonctionnement	19 015 €	30 000 €										
	Personnel	Emplis											
CHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Médiévaux UMR 5048 - L11	Fonctionnement	15 342 €											
	Personnel	Emplis											
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5824 - L13	Fonctionnement	37 281 €	66 500 €										239 799 €
	Personnel	Emplis											
CNE Centre Norbert ELIAS UMR 8562	Fonctionnement	9 868 50 €	31 000 €										29 000 €
	Personnel	Emplis											
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189 - L21	Fonctionnement	1 200 €											
	Personnel	Emplis											
CRAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574 - S11	Fonctionnement	18 640 50 €	40 000 €										56 140 €
	Personnel	Emplis											
FRE CRMN FRE 2034	Fonctionnement	2 000 €											
	Personnel	Emplis											
IGFL Institut de Génétique Fonctionnelle de Lyon UMR 5242 - S62	Fonctionnement	11 696 €	42 200 €										43 250 €
	Personnel	Emplis											
LBMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement	1 200 €											
	Personnel	Emplis											
Laboratoire de Chimie UMR 5182 - S81	Fonctionnement	13 328 €	60 000 €										42 000 €
	Personnel	Emplis											
LIP Laboratoire de Informatique du Parallélisme UMR668 - S71	Fonctionnement	1 200 €								3 000 €			
	Personnel	Emplis											
LBMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement	12 792 50 €	55 000 €										42 363 €
	Personnel	Emplis											
Laboratoire de Physique UMR 5672 - S80	Fonctionnement	1 200 €											
	Personnel	Emplis											
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570 - S10	Fonctionnement	16 813 €											
	Personnel	Emplis											
RDP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5667 - S63	Fonctionnement	2 500 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	33 626 €	88 795 €										
	Personnel	Emplis											
Centre International de Recherche en Infectiologie (UVH) U1111 - UMR5309 - S61	Fonctionnement	64 571 €	223 000 €										
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	30 000 €								30 000 €			
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	10 000 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	127 543 €	222 500 €										
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	15 000 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	80 410 €	174 500 €										
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	10 000 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	71 867 €	75 400 €										
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	10 000 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	136 321 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	28 800 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	17 000 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	87 847 50 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	7 500 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	90 644 €	180 000 €										
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	10 000 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	56 287 €	69 250 €										
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	5 000 €											
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	42 032 50 €	192 100 €										
	Personnel	Emplis											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	10 000 €											
	Personnel	Emplis											

5.13 Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Tableau de synthèse budgétaire et comptable Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	1	Niveau initial de restes à payer		BI 2020
				42 366 583 €
Stocks initiaux	2	Niveau initial du fonds de roulement		15 132 277 €
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement		-7 660 153 €
	4	Niveau initial de la trésorerie		22 792 430 €
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
	5	Autorisations d'engagement		140 570 667 €
	6	Résultat patrimonial		47 342 €
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)		2 837 326 €
	8	Variation du fonds de roulement		-2 444 707 €
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	0 €
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+/-	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	0 €
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0 €
		Variation des stocks	+/-	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
Flux de l'année	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	102 444 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	-354 310 €
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	-456 754 €
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-2 547 151 €
	12.a	Recettes budgétaires		137 044 871 €
	12.b	Crédits de paiement ouverts		139 592 022 €
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		500 718 €
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-3 047 869 €
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		1 023 872 €
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-4 071 741 €
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		603 162 €
	16	Restes à payer		978 645 €
	17	Niveau final de restes à payer		43 345 228 €
Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement		12 687 570 €
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement		-7 056 991 €
	20	Niveau final de la trésorerie		19 744 561 €
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

5.14 Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel (DPGECP)

Tableau 1 DPGCEP - BI 2020 Suivi des emplois des EPSCP et EPA bénéficiant des RCE

Plafond d'emplois Etat notifié par la DGESIP (en ETPT) : **1 977**
 Plafond d'emplois voté au BI (en ETPT) : **2 009,9**
 dont plafond Etat : **1 869,6**
 Plafond d'emplois voté après dernier BR n° 1 (en ETPT) : **1 933,2**
 dont plafond Etat : **1 861,20**
 N° BR à renseigner par l'établissement

	exercice 2019	période janvier - décembre exercice 2020		
		stock ETP (a) au 31 décembre 2019	ETP à la fin décembre 2019 (k=a+j) (4)	ETPT (moyenne annuelle 2020) (i)
		1 141,0	1 117,4	1 140,7
		433,6	427,7	434,4
		1 574,6	1 545,2	1 590,6
		0,0	0,0	0,0
		0,0	0,0	0,0
		2 013,0	213,5	206,0
		192,0	193,9	185,0
		82,1	84,2	78,60
		16,3	13,7	17,3
		2 095,1	297,7	294,60
		0,0	0,0	0,00
		0,0	0,0	0,00
		3 669,7	1 842,9	1 875,20
		0,0	0,0	0,00
		0,0	0,0	0,00
		107,0	75,6	95,00
		44,6	39,5	35,80
		1,0	1,0	1,00
		0,0	0,7	0,00
		151,6	115,1	120,60
		0,0	0,0	0,00
		0,0	0,0	0,00
		1 574,6	1 545,2	1 590,60
		0,0	0,0	0,00
		2 246,7	412,8	405,20
		0,0	0,0	0,00
		0,0	0,0	0,00
		17,3	14,7	18,30
		0,0	0,0	0,00
		3 821,3	1 958,0	1 995,60
		0,0	0,0	0,00
		0,0	0,0	0,00
		917,0	891,4	923,00
		128,9	97,8	119,3
		0,0	0,0	0,00
		3,0	3,7	3,00
		3,00	3,70	3,00

Suivi des dépenses de personnel des EPSCP et EPAR

Tableau 2 DPGECP - BI 2020

Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP :

03/01/2020

Masse salariale votée au BI (ou soumise au vote du CA) :

Masse salariale globale votée après dernier BR n°1 :

104 607 496 €

99 989 699 €

N° BR à renseigner par l'établissement

	Exercice 2019			Exercice 2020 Budget initial	écart BI 2020- BI 2019
	Budget initial	Budget rectificatif	Dernière prévision d'exécution (5)		
en euros et AE = CP					
Emplois sous plafond 1 (1)	Titulaires	81 128 647	81 183 561	80 714 816	892 077
	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)			80 714 816	
	Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)				
	dont cours complémentaires (notamment ceux financés sur ressources propres)	1	1	0	-1
	sous total titulaires	81 128 647	81 183 561	80 714 816	892 077
Non titulaires	10 828 785	10 607 336	10 533 132	10 519 927	-308 858
Enseignants et enseignants chercheurs dontATER et doctorants contractuels					
Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires dontCDI					
sous total non titulaires	10 828 785	10 607 336	10 533 132	10 519 927	-308 858
Total titulaires et non titulaires (plafond 1)	91 957 432	91 790 897	91 247 949	0	563 219
Emplois sous plafond 2 (1b/5)	Non titulaires	5 186 038	5 365 800	5 365 800	5 300 994
	Enseignants et enseignants chercheurs dont CDI				
	Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires dontCDI				
Total non titulaires (plafond 2)	5 186 038	5 365 800	5 365 800	5 717 032	530 994
Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	81 128 647	81 183 561	80 714 816	892 077
	Personnels BIATSS et autres personnels titulaires				
	Total titulaires	81 128 647	81 183 561	80 714 816	892 077
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	Enseignants et enseignants chercheurs	16 014 823	15 973 136	15 898 952	222 136
	Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires				
	sous total non titulaires	16 014 823	15 973 136	15 898 952	222 136
Total général	97 143 470	97 156 697	96 613 748	98 257 683	1 114 213
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)					
		1 224 988	1 213 184	1 170 172	72 978
Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données paie OREMS en exécution)		98 368 458	98 369 881	97 783 920	1 187 191
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)					
		428 900	415 667	383 667	5 150
Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS		98 797 358	98 785 548	98 167 587	1 192 341
dont fonctionnaires stagiaires ENS					
		33 219 731	33 218 869	31 838 293	686 217
dont dépenses de personnels sur contrats de recherche (6)					
		5 103 090	5 193 482	4 031 500	477 312

5.15 Projet annuel de performance (PAP)

Montant des budgets		Unité	BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Budget de l'établissement (en crédits de paiements)					
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)	(K€)		147 183 K€	146 052 K€	-0,8%
Budget de la masse salariale de l'établissement	(K€)		39 100 K€	39 489 K€	1,0%
Budget d'investissement de l'établissement	(K€)		98 786 K€	99 990 K€	1,2%
	(K€)		9 289 K€	6 573 K€	-29,3%
Part des actions LOLF au sein du budget global de la recherche BI 2020					
Montant du budget de la recherche					
	Unité		BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(K€)		35 476 K€	33 272 K€	-6,2%
Budget de recherche (fonctionnement et investissement)	(K€)		14 234 K€	10 468 K€	-26,8%
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)	(K€)		3 156 K€	2 156 K€	-31,7%
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)	(K€)		442 K€	339 K€	-23,1%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)	(K€)		3 739 K€	2 086 K€	-44,2%
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)	(K€)		710 K€	506 K€	-28,7%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)	(K€)		1 508 K€	1 530 K€	1,4%
Budget de recherche interdisciplinaire & trans versale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)	(K€)		4 740 K€	3 851 K€	-18,8%
Part des actions LOLF au sein du budget global de la formation BI 2020					
Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires					
	Unité		BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(K€)		66 706 K€	72 666 K€	8,9%
Part de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement)	(K€)		10 704 K€	13 480 K€	25,9%
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)	(K€)		396 K€	418 K€	5,6%
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)	(K€)		1 190 K€	363 K€	-69,5%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctoral (Code LOLF D103)	(K€)		8 106 K€	11 225 K€	38,5%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)	(K€)		1 012 K€	1 474 K€	45,6%
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	(K€)		33 219 K€	33 906 K€	2,1%
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%		50%	47%	
Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs					
Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation					
	Unité		BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(K€)		8 637 K€	3 554 K€	-58,9%
Part de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement)	(K€)		1 379 K€	1 259 K€	-8,7%
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)	(K€)		1 045 K€	1 030 K€	-1,5%
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)	(K€)		334 K€	229 K€	-31,4%
Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs					
Montant du budget pilotage & immobilier					
	Unité		BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	(K€)		29 789 K€	30 101 K€	1,0%
Part de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement)	(K€)		15 445 K€	14 395 K€	-6,8%
Budget Pilotage (Code LOLF D115)	(K€)		6 837 K€	5 792 K€	-15,9%
Budget immobilier (Code LOLF D114)	(K€)		8 508 K€	8 603 K€	0,5%
Part des actions LOLF au sein du budget global de pilotage & immobilier					
Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement					
	Unité		BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement	%		71,6%	71,7%	
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel	%		33,6%	33,9%	
Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement					
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%		67,1%	68,5%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation	%		84,0%	81,4%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	%		59,7%	68,5%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de Pilotage et de l'immobilier de l'établissement	%		48,2%	52,2%	

OBJECTIF : Développer l'autonomie financière

Taux d'exécution budgétaire		Budget Exécuté 2017 (BR) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2018 (BR) de l'ENS de Lyon	Cible 2020
Unité				
Taux d'exécution des dépenses (en droits constatés)			94,0%	95,8%
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)			91,3%	> 98%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale			97,7%	98,8%
Taux d'exécution des dépenses investissement			78,0%	94%
Taux d'exécution des recettes			94,9%	98,0%

Sources des données : Rapports de gestion ENS de Lyon

Montants des ressources (en encaissements)		BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Unité				
Montant total des ressources		136 022 k€	137 045 k€	0,8%
<i>Montant total des recettes non encaissables pour information</i>		3 904 k€	3 670 k€	-6,0%
Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)		123 969 k€	126 517 k€	2,1%
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences déléguées) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quinquennal		116 092 k€	118 466 k€	2,0%
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales		6 948 k€	6 888 k€	-0,7%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)		928 k€	769 k€	-17,1%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER		0 k€	385 k€	38469500,0%
Montant total des ressources propres		12 053 k€	10 527 k€	-12,7%
- Montant des droits d'inscription		619 k€	580 k€	-6,3%
- Montant de la taxe d'apprentissage		60 k€	60 k€	0,0%
- Montant des ressources issues de la formation continue		110 k€	130 k€	18,2%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)		1 189 k€	629 k€	-47,1%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)		122 k€	66 k€	-46,2%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements		9 759 k€	8 867 k€	-9,1%
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except, cautions...)		195 k€	195 k€	0,0%

Part des recettes propres sur le total des recettes		BR 2019	BI 2020
Unité			
%		9%	8%

OBJECTIF : Une formation de très haut niveau

Nombre d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)		Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Unité					
Efficatifs		2194	2248	2228	2361

Réussite des étudiants en Master et en Agrégation		Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Unité						
Niveau Master 2 (hors master d'enseignement)						
Nombre d'élèves, étudiants inscrits à un Master 2		433	433	466	428	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi leur Master 2		381	381	428	376	
Taux de réussite au Master 2		88%	88%	92%	88%	90%
Agrégation						
Nombre d'élèves, étudiants candidats à l'agrégation		301	286	248	269	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi l'agrégation		217	200	197	190	
Taux de réussite à l'agrégation		72%	70%	79%	71%	70%

OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

Moyenne d'ouverture	Variation (Va-Vd)	Réalisation 2015 %	Réalisation 2016 %	Cible 2020 (%)
58h	0h	0%	0%	19%

OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines

	2013	2014	2015	2016	Données cumulées 2013, 2014, 2015, 2016	Cible 2020 (données cumulées à partir de 2016)
Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement						
Maitres de conférences	0/6	0/1	0/4	0/1	0/12	< 20%
	0%	0%	0%	0%	0%	
Professeurs de universités	0/2	3/4	0/1	1/6	4/13	< 50 %
	0%	75%	0%	17%	43%	

OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité

Unité	BR 2019	BI 2020	Variation BI 2020 - BR 2019
Part du budget d'investissement consacré aux restructurations de locaux			
Budget d'investissement mobilier et immobilier	9 298 k€	6 573 k€	-29,3%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	3 745 k€	3 108 k€	
Surface SHON	112 340 m ²	112 340 m ²	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	40,3%	47,3%	
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus) par m ² SHON	0,033 k€	0,028 k€	

	Situation actuelle (2019)			Taux d'occupation attendu en 2020	
	Nombre de heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation éval	Taux d'occupation
Amphithéâtres	2 406h	2	2 086 m ²	107%	100%
Salles banalisées	87 630h	77	6 716 m ²	102%	109%
Total	90 036h	79	8 802 m ²	105%	107%

OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié

Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Nombre d'étudiants inscrits en CPES à IENS de Lyon					
	31	36	36	37	40

Sources des données : Enquête SISE

OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale

Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2013-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat						
Nombre d'étudiants inscrits en master (hors master d'enseignement)	834	769	792	808	853	876
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master (hors master d'enseignement)	92	83	112	82	89	92
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master d'enseignement)	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,0%	10,5%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat						
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	143	107	118	110	135	135
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	32,6%	30,0%	27,0%	28,7%	25,8%	29,2%

6. Structure budgétaire 2020

STRUCTURE BUDGETAIRE 2020

Établissement : ENS de LYON

CRB	PRESIDENCE	CRB	VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE
SO	D00 Moyens non répartis	SO	R01 Fonctionnement de la Vice-Présidence
SO	D10 Fonctionnement de la Présidence	SO	R02 Fonds recherche
SO	D11 Communication	SO	S10 LGL Laboratoire de Géologie Lyon
SO	D40 Mission formation continue	SO	S11 CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon
SO	D50 Direction des affaires internationales	SO	S20 IXXI Institut des systèmes complexes Rhône Alpes
SO	D60 DUNES Développement des usages du numérique pour l'enseignement et les savoirs	SO	S22 CBP Centre Blaise Pascal
CRB	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	SO	S60 LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule
SO	A10 Fonctionnement de la Direction Générale des Services	SO	S61 CTRI Centre International de recherche en Infectiologie (UVH)
SO	A20 DRH	SO	S62 IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon
SO	A30 Moyens matériels et opérationnels	SO	S63 RDP Laboratoire de reproduction des plantes
SO	A32 Direction du Patrimoine	SO	S70 UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées
SO	A35 Accueil et sécurité	SO	S71 LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme
SO	A40 Direction des Systèmes d'Information	SO	S80 Laboratoire de Physique
SO	A50 Prévention et santé au travail	SO	S81 Laboratoire de Chimie
SO	A60 ENS Médi@s	SO	S82 FRE CRAN Centre de Résonance Magnétique
CRB	VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES	SO	S83 ICL Institut de chimie de Lyon
SO	E10 Fonctionnement de la Vice-Présidence	SO	S90 PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique
SO	E20 Admissions et concours	SO	S91 Biosciences Gerland Lyon Sud (PBES)
SO	E30 Vie étudiante et Partenariats-Formation	SO	S95 Service Ingénierie Mécanique
SO	E50 Départements et formations	SO	S96 Magasin de biologie
CRB	INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION	SO	S97 Coordination de biologie
SO	IFE Institut Français de l'Education	SO	L11 CIHAM Histoire & archéologie des mondes chrétiens & musulmans
		SO	L12 EVS Environnement, ville, société
		SO	L13 GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques
		SO	L14 CMW Centre Max Weber
		SO	L15 IAO Institut d'Asie Orientale
		SO	L16 ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations
		SO	L17 LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes
		SO	L19 IRLANGLE Actions, discours, pensée politique et économique
		SO	L20 CERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création
		SO	L21 HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain
		SO	L28 PERSEE
		SO	L29 IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités
		SO	L30 LLE le laboratoire de l'éducation.
		SO	L31 ENS Editions
Établissement :			
CRB	BDL Bibliothèque Denis Diderot		

7. Glossaire

ACE	Activité complémentaire d'enseignement
AE	Autorisations d'engagement
ANR	Agence nationale de la recherche
BDL	Bibliothèque Diderot de Lyon
BI	Budget initial
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BR	Budget rectificatif
CAF	Capacité d'autofinancement
CIB	Contrôle interne budgétaire
CF	Compte financier
CP	Crédits de paiement
CRB	Centres de Responsabilité Budgétaire
DGS	Direction générale des services
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
EPST	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
GBCP	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IDEX	Initiative d'excellence
Ifé	Institut Français de l'Éducation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MSE	Masse salariale État
PAP	Projet annuel de performance
PPCR	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
PPI	Plan pluriannuel d'investissement

PPP	Partenariat Public Privé
Recettes globalisées	Recettes qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée (SCSP par exemple)
Recettes fléchées	Recettes destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement (ex : contrats de recherche, ressources propres pour un investissement particulier...)
RIFSEEP	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RP	Ressources propres
SACD	Service à comptabilité distincte
SCSP	Subvention pour charges de service public
VP	Vice-Présidence

** Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

Décembre 2019

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

www.ens-lyon.fr